

1782

**Cadastre des maisons, places et territoire
de la ville, faubourg et hameaux de Bruges**

- 01-1 Pierre Chourist** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient et septentrion avec la place et rue publique, du midi avec Langles, d'occident avec le dit Langles. Contient une place.
C/ 1 place
- 01-2 Madame de Langles** tient et possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Chourist, du midi avec le Sieur Lamothe, d'occident avec Sarty, du septentrion avec place et rue publique. Contient quatre places un quart.
C/ 4 places $\frac{1}{4}$
- 01-3 Pierre Sarty** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec Langles, de midi avec le Sr Lamothe, d'occident avec Loustaler, du septentrion avec la place publique. Contient deux places demi- quart.
C/ 2 places $\frac{1}{2}$ quart
- 01-4 Jean Loustaler** tient et possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Sarty, du midi avec Lamothe et Fourcq, d'occident avec le dit Fourcq, du septentrion avec la place publique. Contient deux places trois quarts.
C/ 2 places $\frac{3}{4}$ quart
- 02-1 Pierre du Fourcq** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec Loustaler, du midi avec Canton, d'occident aussi, du septentrion avec la place publique. Contient deux places et demi, et demi- quart.
C/ 2 places $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ quart
- 02-2 Pierre Canton** tient et possède deux maisons, jardins et une pièce de terre attenante aux dites maisons, labourable, confronte d'orient avec la maison de Fourcq, jardin de Herranat, du Sr Larroze et autres, du midi avec l'eau appelée Landistou, d'occident avec chemin public, du septentrion avec la place publique. Contient sept places et deux arpents un quart de terre.
C/ 7 places 2 arp. $\frac{1}{4}$
- 02-3** plus le dit Canton possède une grange et jardin confronte d'orient avec place publique, du midi avec rue publique, d'occident avec Lizée et Souton, du septentrion avec Bonnafon Midon. Contient une place.
C/ 1 place
- 02-4 Jacques Pésarthou** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient et septentrion avec rues publiques, du midi avec terre de Pon, d'occident avec Abbadie cadet et avec Cantet. Contient deux places.
C/ 2 places
- 03-1 Marianne Tarrible Cantet** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec Pésarthou, d'occident avec Abbadie cadet et du septentrion avec la rue. Contient une place demi-quart.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$ quart

- 03-2 Pierre Abbadie cadet** tient et possède une maison, grange et jardin confronte d'orient avec Cantet et Pésarthou, du midi avec terre de Pon, d'occident avec terre de Lizée cadet, du septentrion avec la rue. Contient trois places un quart.
C/ 3 places $\frac{1}{4}$
- 03-3 plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec terre du Sr Herranat, du midi avec terre de Larroze Labry ruisseau entre eux , d'occident et septentrion avec l'herm commun. Contient quatre arpents.
C/ 4 arpents
- 03-4 Jean Milhé Chevirié** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec les maisons et jardins de Lizée cadet, du midi avec terre de Souton Berdoulay, d'occident avec terre de Ponsaa Tourron, du septentrion avec la rue. Contient une place demi-quart.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$ quart
- 04-1 Gratia Lannot Peyrauton** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Tourron, du midi avec terre de Souton, d'occident avec terre de Doat Izaac, du septentrion avec la rue. Contient trois places et demi, demi-quart.
C/ 3 places $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ quart
- 04-2 Doat Izaac** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec Lannot, du midi avec terre de Souton, d'occident avec terre de Larroze Pouchonne, du septentrion avec la rue. Contient une place.
C/ 1 place
- 04-3 Jean Larroze Pouchonne** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Doat, du midi avec terre de Souton, d'occident avec terre de « Casabonne » appartenant au Sr Cassagne d'Asson, du septentrion avec la rue, (terre de « Casabonne » possédée par Cassagne d'Asson , forain. (voir 80-1)
- 04-4 plus le dit Larroze possède un autre jardin confronte d'orient avec terre de Labes, du midi avec rue publique, d'occident avec terre de Mauliou, du septentrion avec Izaac, Bellaucq et Milhé. Contient en tout quatre places un quart.
C/ 4 places $\frac{1}{4}$
- 04-5 Pierre Lannot cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec la maison de Casabonne appartenant à Cassagne d'Asson, d'occident avec le même, du septentrion avec la rue. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 05-1 Pierre Casabonne dit Majourau dehaut** tient et possède une maison, jardin et terre labourable, confronte d'orient avec le chemin qui mène à la fontaine, du midi avec terre de Majourau 2, d'occident avec terre de Pinsu Vignau, du septentrion avec l'herm commun. Contient l'enclos demi-arpent, le labourable deux arpents, en tous deux arpents et demi.
C/ 2 arpents $\frac{1}{2}$
- 05-2 Les demoiselles de Pinsu Vignau** possèdent une maison et jardin confronte d'orient avec Laloubère, du midi avec rue publique, d'occident avec l'herm commun et jardin de Casenave dit Tittou, du septentrion avec rue publique. Contient sept places un quart et demie.
C/ 7 places $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ quart

- 05-3 plus possèdent une métairie composée d'une maison, grange, basse-cour, jardin, terres labourables et prés, le tout en un tenant confronte d'orient avec l'herm commun et terre de Casabonne Majourau, du midi avec le ruisseau appelé Landistou, d'occident avec chemin de servitude et terre de Furé Coalat, du septentrion avec le ruisseau appelé de Berdou et l'herm commun, observant un chemin qui passe au milieu qui mène au Bédalarche, le champ acquis par le dit Pinsu de Canton Masaigues et la métairie de Vignau. Contient le labourable trente sept arpents, le pré dix arpents, l'enclos ou basse-cour contient demi-arpent dix huit escats. En tout quarante sept arpents et demi, dix-huit escats.
C/ 47 arpents ½ 18 es.
- 06-1 Jean Laloubère** tient et possède une maison et jardin confronte d'orient avec Habarna Mante et Magendie, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec terre de Pinsu. Contient sept places un quart.
C/ 7 places ¼
- 06-2 Jean Habarna Mante** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Casenave Pichoulou, du midi avec rue publique, d'occident avec Laloubère, du septentrion avec Magendie. Contient deux places.
C/ 2 places
- 06-3 Pierre Casenave Pichoulou** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Habarna Lesquerre, du midi avec rue publique, d'occident avec Habarna Mante, du septentrion avec Magendie. Contient une place trois quarts et demie.
C/ 1 place ¾ et ½ quart
- 06-4 Jean-Pierre Habarna cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Larrivière, du midi avec rue publique, d'occident avec Casenave, du septentrion avec Bartia Peyret. Contient deux places.
C/ 2 places
- 06-5 Jacques Larrivière** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Argaut, du midi avec la rue, d'occident avec Habarna cadet, du septentrion avec Pouysègue. Contient une place.
C/ 1 place
- 07-1 Bernard Argaut** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Lannus, du midi avec la rue, d'occident avec Larrivière, du septentrion avec Loustannau Marthe. Contient deux places un quart.
C/ 2 places ¼
- 07-2 Bernard Launus aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Mauliou, du midi avec la rue, d'occident avec Argaut, du septentrion avec Lacq aîné. Contient deux places un quart et demie.
C/ 2 places ¼ et ½ quart
- 07-3 Bertrand Mauliou** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Labes, du midi avec la rue, d'occident avec Lannus, du septentrion avec Bellaucq Milhé. Contient une place.
C/ 1 place
- 07-4 Bernard Labes** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Bellaucq Gargolly, midi avec rue, d'occident avec Mauliou, du septentrion avec Daroque cadet. Contient trois places.
C/ 3 places

- 07-5 Bernard Bellaucq Gargolly** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Souton, du midi avec rue, d'occident avec Labes, du septentrion avec Souton et Daroque Lapène. Contient deux places.
C/ 2 places
- 08-1 Souton Berdoulay** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Ponsaa Tourron, du midi et septentrion avec rues, d'occident avec Bellaucq Gargolly. Contient six places ...
08-lb ... y compris en icelui une lanière de terre qui confronte d'orient avec Ponsaa Tourron, du midi avec terre du dit Souton, d'occident avec Lannot aîné, du septentrion avec la rue.
C/ 6 places
- 08-2 Plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec terre de Pon, du midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de Casabonne appartenant à Cassagne d'Asson, du septentrion avec Milhé Cheviré, Lannot, Larroze Pouchonne et autres. Contient deux arpents vingt cinq escats.
C/ 2 arpents 25 es.
- 08-3 Jean Ponsaa Tourron** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Lizée Souton, du midi avec la rue, d'occident avec Souton Berdoulay, du septentrion avec Habarna aîné. Contient trois quarts.
C/ $\frac{3}{4}$ de place
- 08-4 plus possède demi-place de terre confronte d'orient avec Milhé Cheviré, du midi avec Souton, d'occident avec le même, du septentrion avec la rue. Contient demi-place.
C/ $\frac{1}{2}$ place
En tout 1 place $\frac{1}{4}$
- 09-1 Antoine Lizée cadet** possède une maison, grange, jardin, confronte d'orient avec Pierre Ponsan Canton, terre de Bonnafon Midon et terre de la dame Canton, du midi avec la rue, d'occident avec Ponsaa Tourron, du septentrion avec Habarna aîné, Contepintre et autres. Contient six places et demie.
C/ 6 places $\frac{1}{2}$
- 09-2 plus possède deux maisons et jardin confronte d'orient avec Abbadie cadet, du midi avec terre de Pon, d'occident avec Milhé Cheviré, du septentrion avec la rue. Contient trois places un quart.
C/ 3 places $\frac{1}{4}$
- 09-3 plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec le champ de Cassagne d'Asson, du midi avec terre de Casabonne Majourau, du septentrion avec la rue, d'occident avec l'herm commun. Contient trois arpents un quart vingt et un escats.
C/ 3 arpents $\frac{1}{4}$ 21 es.
- 09-4 Jean Bonnafon Midon** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec la place, du midi avec la grange de Canton Ponsaa, d'occident avec Lizée cadet, et du septentrion avec terre de la dame Canton. Contient deux places.
C/ 2 places
- 09-5 La dame Canton** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec la place, du midi avec Bonnafon Midon, d'occident avec Contepintre, et du septentrion avec la rue publique. Contient cinq places un quart.
C/ 5 places $\frac{1}{4}$

- 09-6 plus tient et possède une maison, granges, basse-cour, jardin et terre labourable appelée **la métairie de Hurabielle**, confronte d'orient avec terre de Sinturé et chemin royal, midi avec fonds de la communauté, du couchant avec chemin de service, septentrion avec terre de Huzet. Contient vingt sept arpents et demi, neuf escats.
C/ 27 arp. ½ 9 es.
- 10-1 plus possède autre pièce labourable confronte d'orient et septentrion avec terre de Huzet, midi et occident avec chemin de service. Contient quatre arpents dix escats.
C/ 4 arp. 10 es.
- 10-2 plus autre pièce labourable confronte d'orient avec chemin de service, midi avec les jardins de Bellaucq, Poeylaudé et autres, d'occident avec terre de Cantet, septentrion avec terre de Huzet. Contient onze arpents trois quarts.
C/ 11 arp. ¾
- 10-3 plus autre pièce labourable, touya et bois, appelée **Langles de Laborde** confronte d'orient avec la métairie de Chicot, midi avec Pourqué, d'occident avec Lescolle, septentrion avec le fonds de la communauté. Contient le labourable huit arpents, bois un arpent, et touya six arpents neuf escats, devenant en tout quinze arpents neuf escats.
C/ 15 arp. 9 es.
- 10-4 plus autre pièce, pré, confronte d'orient avec terre de Loustalet de Nay, midi avec le ruisseau appelé Landistou, occident avec terre de la communauté, septentrion avec chemin royal. Contient quatorze arpents un quart, onze escats.
C/ 14 arp. ¼ 11 es.
- 10-5 plus autre pièce de terre, touya, confronte d'orient avec sa même terre située à Asson, du midi avec chemin royal, d'occident avec terre de la communauté, et septentrion avec terre d'Arribarrouy et Loustalet de Nay. Contient quinze arpents.
C/ 15 arp.
Total de la métairie de Hurabielle 87 arp. ¾ 3 es.
- 11-1 **La métairie de Chicot** :
Plus la dite dame de Canton tient et possède une maison, granges, jardin, basse-cour, terres labourables, prés, bois, châtaigneraie et touya, le tout en un tenant confronte d'orient avec terres, midi avec terres, d'occident avec, septentrion avec, Contient l'enclos un arpent, le pré douze arpents, le labourable faisant quatre arpents, le bois un arpent, la châtaigneraie deux arpents, le touya dix arpents trois quarts et demi. Le tout monte à quatre vingt dix arpents trois quarts et demi.
C/ 90 arp. ¾ 18 es.
- 11-2 plus possède autre pièce de terre labourable confronte d'orient avec le dit Larroze, avocat, et Triep, du midi avec le ruisseau appelé Landistou, occident avec chemin public, septentrion avec sa même terre. Contient deux arpents un quart.
C/ 2 arp. ¼
Total de la métairie de Chicot 93 arp. 18 escats
- 12-1 **Métairie de Hourticq** :
Plus la dite dame Canton tient et possède autre maison, granges, basse-cour, jardin avec un .. Labourable, bois, châtaigneraie et touya, confronte d'orient avec terre de Bétet et l'eau du Bées, midi avec terre de Hillon et Bégué, occident avec chemin de la Forge, septentrion du Sieur Herranat, prêtre, fonds commun et de Joseph. Contient le labourable soixante douze arpents un quart, le bois quatre arpents, châtaigneraie deux arpents, et touya deux arpents deux escats. En tout quatre vingt arpents un quart deux escats.
C/ 80 arp. ¼ 2 es.
- 12-2 plus autre pièce de terre, pré, confronte d'orient et midi avec sa même terre située à Asson, d'occident et septentrion avec le canal du moulin. Contient deux arpents trois quarts dix huit escats.
C/ 2 arp. ¾ 18 es.
Total de la dite métairie (de Hourticq) 83 arp. 20 es.

- 13-1 Bernard Contepintre** possède une maison et jardin, confronte d'orient avec maison et jardin de la dame Canton, du midi avec Lizée cadet, d'occident avec Souilh dit Bruel, septentrion avec la rue publique. Contient quatre places un quart.
C/ 4 places $\frac{1}{4}$
- 13-2 Daniel Souilh dit Bruel** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Contepintre, du midi avec Lizée, d'occident avec Paircaballe, septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 13-3 Catherie Paircaballe** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Souilh dit Bruel, du midi avec Lizée, d'occident avec Habarna aîné, du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 13-4 Jean Habarna aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Paircaballe, du midi avec Ponsaa Tourron et Lizée, d'occident avec Souton, et du septentrion avec la rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places
- 13-5 Antoine Daroque cadet dit Lapène** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Souton, du midi avec Bellaucq Gargolly et Labes, d'occident avec Tronguet Marty, septentrion avec rue publique. Contient deux places un quart.
C/ 2 places $\frac{1}{4}$
- 14-1 Jean Tronguet dit Marty** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Daroque cadet, du midi avec Labes, d'occident avec Doat Gracq et du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 14-2 Jean Doat dit Gracq aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Tronguet Marty, du midi avec Larroze Pouchonne, d'occident avec Bellaucq Milhé, et du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 14-3 Bernard Bellaucq Milhé** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Doat aîné dit Gracq, du midi avec terre de Larroze Pouchonne et Mauliou, d'occident avec Lacq aîné, du septentrion avec rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places
- 14-4 Jean Lacq aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Bellaucq Milhé, du midi avec Lannes Lahuteine, d'occident avec Loustannau Marthe, et du septentrion avec rue publique. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 14-5 Jean Loustannau cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Lacq aîné, du midi avec Argaut, d'occident avec Pouysègue et du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 14-6 Raymond Pouysègue** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Loustannau Marthe, du midi avec Larrivière et Habarna Lesquerre, d'occident avec Arrède Bartia et du septentrion avec rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places

- 15-1 Arrède Bartia** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Pouysègue, du midi avec Habarna Lesquerre et Casenave Pichoulou, d'occident avec Barbé et du septentrion avec rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places
- 15-2 Pierre Barbé** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Arrède dit Bartia, du midi avec Casenave Pichoulou, d'occident avec Magendie et du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 15-3 Raymond Magendie** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Barbé, du midi avec Casenave Pichoulou et Habarna Mante, d'occident avec terre de Laloubère et du septentrion avec rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 15-4 Jacques Casenave dit Tittou** possède une maison et jardin confronte d'orient avec le jardin des demoiselles de Pinsu Vignau, du midi avec le fonds commun, d'occident de même, et du septentrion avec rue publique. Contient une place et demie.
C/ 1 place ½
- 15-5 Pierre Loze Camps** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Furé, du midi avec rue publique, d'occident avec le fonds commun et du septentrion avec terre de Furé. Contient deux places un quart et demie.
C/ 2 places. ¼ et ½ quart
- 16-1 Jean Furé Dehaut** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Casabonne Majurau, du midi avec rue publique, d'occident avec Loze dit Grangé ,
16-1b et une pièce de terre attenante à la dite maison sous les mêmes confrontations sauf du côté d'occident avec le communal et du septentrion avec le ruisseau appelé l'arriu de Berdou. Contient huit places.
C/ 8 places
- Ajout:*
- 16-2 Philippe Casabonne Majurau** possède une pièce de terre, hautin, confronte d'orient avec terre commune, midi avec chemin public, d'occident avec chemin de service, septentrion avec Sinturé et Cantet Contient deux arpents un quart trente escats.
C/ 2 arp. ¼ 30 es.
- 16-3 Philippe Casabonne Majurau possède une maison et grange confronte d'orient avec Casenave Barby, du midi avec rue publique, d'occident avec Furé et du septentrion avec le ruisseau appelé l'arriu de Berdou. Contient six places.
C/ 6 places
- 16-4 plus une pièce de terre labourable confronte d'orient avec terre de Cassagne d'Asson, du midi avec le communal, d'occident avec terre des demoiselles de Pinsu Vignau et Pierre Casabonne Majurau Dehaut, et du septentrion avec terre de Lizée cadet. Contient quatre arpents vingt cinq escats.
C/ 4 arp. 25 escats
- 16-5 Jean Casenave Barby** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Poucourine, du midi avec rue publique, d'occident avec Casabonne Majurau et du septentrion avec le ruisseau de Berdou. Contient une place un quart et demie.
C/ 1 place ¼ et ½

- 16-6 Bernard Poucourine** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Castéra, du midi avec rue publique, d'occident avec Casenave Barby, et du septentrion avec le ruisseau de Berdou. Contient une place un quart et demie.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$
- 17-1 Raymond Castéra** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Lacq Tapie, du midi avec rue publique, d'occident avec Poucourine, du septentrion avec le ruisseau appelé de Berdou. Contient sept places.
C/ 7 places
- 17-2 Jean-Pierre Lacq dit Tapie** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Bladé, du midi avec rue publique, d'occident avec Castéra, du septentrion avec le ruisseau appelé de Berdou. Contient deux places un quart et demie.
C/ 2 places $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$
- 17-3 Jean Bladé** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Jean Cantet Loustau, du midi avec la rue publique, d'occident avec Lacq, du septentrion avec le ruisseau de Berdou. Contient deux places demi-quart.
C/ 2 places $\frac{1}{2}$ quart
- 17-4 Jean Cantet Loustau** possède une maison et jardin confronte d'orient avec une petite maison appelée l'hôpital, du midi avec rue publique, d'occident avec terre de Bladé, du septentrion avec le ruisseau appelé de Berdou. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 17-5 L'hôpital** : une place confronte d'orient avec Lac parrabère, du midi avec rue publique, d'occident avec Cantet Loustau, du septentrion avec le ruisseau Berdou.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 18-1 Bernard Lacq** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Bartet et chemin entre eux, du midi avec rue publique, d'occident avec l'hôpital, du septentrion avec le ruisseau de Berdou. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 18-2 Marie Bartet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre d'Ort, du midi avec rues publiques, d'occident avec Lac et chemin entre eux, du septentrion avec Fondeville Bourdiu. Contient trois places.
C/ 3 places
- 18-3 Joseph d'Ort** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient et midi avec rues publiques, d'occident avec Bartet, du septentrion avec Fondeville Bourdiu. Contient trois places trois quarts. .
C/ 3 places $\frac{3}{4}$
- 18-4 Bernard Fondeville Bourdiu** possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec terre.
C/ 3 places
- 18-5 Jean Bonnefon Bourdiu** possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec Serres Fondeville, d'occident et septentrion avec le ruisseau de Berdou. Contient quatre places un quart et demi-quart.
C/ 4 places $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ quart

19-1 Jacques Lannus possède une maison et jardin confronte d'orient avec rue publique, du midi avec le ruisseau de Berdou, d'occident avec terre de Berdou, du septentrion avec terre de Pon André. Contient deux places.

C/ 2 places

19-2 Marc Bédouret possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec Pon André, d'occident avec terre de Berdou, du septentrion avec le dit Berdou. Contient deux places.

C/ 2 places

19-3 Jean Huzet Bernacher possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec terre de Berdou, d'occident avec le dit Berdou, du septentrion avec terre de Pas Larrieu. Contient cinq places un quart.

C/ 5 places $\frac{1}{4}$

19-4 Rémi Pas Larrieu possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec Huzet Bemacher, d'occident avec Berdou, du septentrion avec Lannes Hauret. Contient deux places trois quarts.

Ajout en bas de page:

19-5 Poeylaudé André possède une maison et jardin tenant avec rue publique, du midi avec Lannus, d'occident avec terre de Pon, du septentrion avec Bédouret. Contient deux places.

C/ 2 places

Ajout en marge:

19-6 Pon André possède une maison et jardin confronte d'orient avec rue publique, du midi avec Lannus, d'occident avec Berdou, septentrion avec Marc Bédouret. Contient deux places.

C/ 2 places

20-1 Marie Lannot Hauret possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue publique, d'occident avec terre de Berdou, du midi avec terre de Pas Larrieu, du septentrion avec un chemin de servitude. Contient trois places et demi.

C/ 3 places $\frac{1}{2}$

20-2 Triep possède une maison, grange et jardin confronte d'orient avec terre de Pon, du midi avec terre de Gégoué Pas, d'occident avec la rue, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places un quart.

C/ 3 places $\frac{1}{4}$

20-3 Gégoué Pas possède une maison, grange et jardin confronte d'orient avec terre de Pon, du midi avec terre de Ponsan Francesat, d'occident avec terre ou rue publique, du septentrion avec terre de Triep. Contient deux places.

C/ 2 places

20-4 Pierre Ponsan Francesat possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Soulé Guillard, du midi avec Lacq Poeysus, d'occident avec la rue, du septentrion avec Gégoué Pas. Contient une place.

C/ 1 place

20-5 Jean Lacq Poeysus possède une maison et jardin confronte d'orient avec Capdebarthe, du midi et d'occident avec les rues publiques, du septentrion avec Ponsan Francesat. Contient une place un quart.

C/ 1 place $\frac{1}{4}$

- 21-1 François Larrieu Pedeprat cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Tapie Brune, du midi avec terre de Lizée, d'occident avec la rue publique, du septentrion avec le ruisseau. Contient une place et demi-place.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$
- 21-2 Jacques Lizée aîné** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Ferrant et Tapie Brune, du midi avec la place, d'occident avec la rue, du septentrion avec François Pedeprat Larrieu. Contient deux places trois quarts.
C/ 2 places $\frac{3}{4}$
- 21-3 Pierre Ferrant** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Loustalet Tarrible, du midi avec la place, d'occident et septentrion avec terre de Lizée. Contient trois places et demie.
C/ 3 places $\frac{1}{2}$
- 21-4 Pierre Loustalet Tarrible** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Daroque, du midi avec la place, d'occident avec terre de Ferrant, du septentrion avec terre de Lizée. Contient deux places trois quarts.
C/ 2 places $\frac{3}{4}$
- 21-5 plus le dit Loustalet possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient avec l'herm Commun, du midi avec terre de Cantet, d'occident avec terre de Sinturé, du septentrion avec terre de Gady. Contient deux arpents et demi, dix huit escats.
C/ 2 arp. $\frac{1}{2}$ 18 es.
- 22-1 Bernard Daroque** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Pléchon, du midi avec la place, d'occident avec terre de Loustalet Tarrible, du septentrion avec Bonnefon Busquet. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 22-2 plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient et midi avec terre de Hourtané, occident avec chemin de service, septentrion avec terre de Pourquoié. Contient deux arpents.
C/ 2 arp.
- 22-3 Jacques Pléchon** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Berdoulou, du midi avec la place, d'occident avec Daroque, du septentrion avec Contient une place.
C/ 1 place
- 22-4 Jean Baptiste Berdoulou** possède une maison confronte d'orient avec la rue, du midi avec la place, d'occident avec Pléchon, du septentrion avec Bonnefon Busquet. Contient une place.
C/ 1 place

Parsan de Busquet

- 23-1 Le Sieur Bonnefon Busquet, lieutenant du maire**, possède une maison et jardin, confronte d'orient avec rue publique, du midi avec Daroque et Berdoulou, d'occident avec , du septentrion avec Gady Labarthe. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$

- 23-2 Jean Gady Labarthe** possède une maison et jardin, confronte d'orient avec la rue, du midi avec Bonnefon, d'occident avec , du septentrion avec Tapie Brune. Contient une place.
C/ 1 place
- 23-3 plus le dit Gady possède une maison et jardin confronte d'orient avec Bourda Hourticq, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec Guillaume. Contient quatre places.
C/ 4 places
- 23-4 plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec terre de Loustalet Tarrible, d'occident et septentrion avec terre de Sinturé. Contient deux arpents un quart, dix huit escats.
C/ 2 arp. $\frac{1}{4}$ 18 es.
- 23-5 Jean Tapie Brune** possède une maison et jardin confronte d'orient avec rue publique, du midi avec terre de Gady Labarthe, d'occident avec terre de Lizée et Pédeprat Larriu, du septentrion avec Arriule et le ruisseau. Contient quatre places un quart.
C/ 4 places $\frac{1}{4}$
- 24-1 Jean Arriule** possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue publique, du midi avec Tapie Brune, d'occident avec le même, du septentrion avec le ruisseau. Contient deux places demi-quart.
C/ 2 places $\frac{1}{2}$ quart
- 24-2 Plus le dit Arriule possède une autre maison et jardin confronte d'orient avec terre de Huzet Couhet, du midi avec rue publique, d'occident avec le même, du septentrion avec Hillon Crestiaa. Contient deux places.
C/ 2 places
En tout quatre places demi-quart : 4 pl. $\frac{1}{2}$ quart
- 24-3 Pierre Capdebarthe** possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec rues publiques, d'occident avec Lacq Poeyssus, du septentrion avec Soulé Guillard; Contient trois places et demie.
C/ 3 places $\frac{1}{2}$
- 24-4 Jean Soulé** possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec Capdebarthe, d'occident avec Ponsan Francesat, du septentrion avec le dit Pon. Contient une place.
C/ 1 place
- 24-5 Le Sieur Barthélémy Pon** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec la rue publique, du midi avec Soulé, d'occident avec Gégoué Pas et Triep aîné, du septentrion avec Tapie Bonneville et l'herm commun. Contient cinq places un quart.
C/ 5 places $\frac{1}{4}$
- 25-1 Plus le dit Pon possède une pièce de terre labourable située au dit lieu, confronte d'orient avec rue publique, du midi avec Souton Berdoulay et l'herm commun, d'occident avec le dit Berdoulay, du septentrion avec Lizée cadet, Abbadie cadet et demoiselles Pésarthou. Contient trois arpents $\frac{1}{4}$
C/ 3 arp. $\frac{1}{4}$
- 25-2 Plus possède une métairie appelée **Berdou** composée d'une maison, granges, jardin, terres labourables, prés, touyas et fougères, le tout en un tenant confronte d'orient avec la rue publique, terres de Lannot Hauret, de Pas Larriu, de Huzet Bernacher, de Bédouret, de Pon André et de Lannus Berdoulay, du midi avec le ruisseau appelé de Berdou, d'occident avec Guichot, du septentrion Contient le labour trente deux arpents, prés douze arpents, touyas et fougères huit arpents, châtaigneraie deux arpents. En tout cinquante quatre arpents et demi treize escats.
C/ 54 arp. $\frac{1}{2}$ 13 es.
au total 57 arp. $\frac{3}{4}$ 13 es.

- 26-1 Jean Pierre Tapie Bonneville** possède une maison et jardin confronte d'orient avec la rue, du midi avec le Sieur Pon, d'occident avec le dit Pon, du septentrion avec Tapie Loustannau. Contient une place et demi et demi-quart.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ quart
- 26-2 Bernard Tapie Loustannau** possède une maison et jardin confronte d'orient et septentrion avec la rue et l'herm commun, du midi avec Tapie Bonneville, d'occident avec terre de Pon. Contient deux places.
C/ 2 places
- 26-3 Joseph Lascoumes** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Mésaille Hourna, du midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de la dame Canton, du septentrion avec la dite dame. Contient quatre places demi-quart.
C/ 4 places $\frac{1}{2}$ quart
- 26-4 Dominique Mésaille Hourna** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre du Sieur Bellaucq, maire, du midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de Lascoumes, du septentrion avec la dame Canton. Contient une place.
C/ 1 place
- 27-1 Le Sieur Jean Bellaucq, maire,** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Poeylaudé aîné, du midi avec l'herm commun, d'occident avec Mésaille Hourna, du septentrion avec terre de la dame Canton. Contient deux places.
C/ 2 places
- 27-2 Plus** possède une autre maison et jardin appelée de **Bellaucq** confronte d'orient avec jardin de Guichot, du midi avec Langles Honnieu, d'occident avec la place publique, septentrion avec la maison de Triep fils Lartigue. Contient une place.
C/ 1 place
- 27-3 Jean Poueylaudé** possède une maison et jardin, confronte d'orient avec la maison appelée de Pisson possédée actuellement par le sieur Lizée aîné, du midi avec l'herm commun, d'occident avec la maison du sr Bellaucq, et du septentrion avec la terre de la dame Canton. Contient trois places et demi.
C/ 3 places $\frac{1}{2}$
- 27-4 Le sieur Lizée aîné** possède une maison et jardin appelée de **Pisson**, confronte d'orient avec chemin de servitude, du midi avec l'herm commun, d'occident avec Poeylaudé, du septentrion avec la terre de la dame Canton. Contient quatre places et demi.
C/ 4 places $\frac{1}{2}$
- 28-1 Pierre Huret Coutrelle** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec Loustalet Lescole, d'occident avec la rue publique, septentrion avec le ruisseau appelé de Berdou. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 28-2 Jean Lonstalet Lescole** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec Berdoulay, d'occident avec la rue publique, du septentrion avec Huret Coutrelle. Contient cinq places et demi-quart.
C/ 5 places $\frac{1}{2}$ quart
- 28-3 Plus** possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec chemin de service, midi avec terre de Canton et Verges Petitou, occident avec l'herm commun, septentrion avec le dit Canton et Caillau. Contient six arpents et demi.
C/ 6 arp. $\frac{1}{2}$

- 28-4 Pierre Berdoulay** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herrn commun, du midi avec Lannus Soulère, d'occident avec la rue publique et du septentrion avec Loustalet Lescole. Contient huit places un quart.
C/ 8 places $\frac{1}{4}$
- 28-5 Plus possède une pièce de terre labourable et pré, confronte d'orient avec un petit ruisseau, du midi avec terre de Gassie, occident avec chemin de la Forge, du septentrion avec sa même terre. Contient le labourable six arpents, et le pré trois arpents. En tout neuf arpents.
C/ 9arp.
- 29-1 Gratian Lannus Soulère** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Fondeville, du midi avec terre du même, d'occident avec la rue publique, du septentrion avec Berdoulay. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 29-2 Le sieur Jean Pierre Fondeville** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec le jardin de Canton Masaigues, du midi avec le même, d'occident avec rue publique, du septentrion avec Lannus Soulère et Berdoulay. Contient deux places.
C/ 2 places
- 29-3 Jean Canton Masaigues** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec le cimetière, du midi avec Larroze Labry, d'occident avec la rue publique, du septentrion avec le sieur Fondeville. Contient trois places.
C/ 3 places
- 30-1 Le sieur Pierre Larroze Labry** possède une maison, grange et basse cour, confronte d'orient avec l'école commune, midi et occident avec rues publiques, du septentrion avec Canton Masaigues ...
- 30-2 ... plus possède un jardin confronte avec le sieur Cantet, du midi avec terres de Capdebosq et de Racq, d'occident avec Abbadie aîné, du septentrion avec rue publique. Contient en tout deux places et demi.
C/ 2 places $\frac{1}{2}$
- 30-3 Plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient et septentrion avec terre de Hurat, midi et occident avec terre de Pondé de Mifaget. Contient un arpent trois quarts.
C/ 1 arp. $\frac{3}{4}$
- 30-4 Plus possède autre pièce de terre labourable, pré et touya, confronte d'orient avec terre du sieur Herranat, midi avec terre de Laugarou, occident du Sr Lamothe, septentrion avec terre d'Abbadie. Contient le labourable quatre arpents un quart, le pré trois arpents, le touya un arpent quatre escats. En tout huit arpents un quart, quatre escats.
C/ 8 arp. $\frac{1}{4}$ 4 es.
- 31-1 Le sieur Cantet** possède une maison, grange, jardin et basse cour, confronte d'orient et septentrion avec rue publique, du midi avec le jardin de Capdebosq et d'occident avec terre de Larroze Labry. Contient deux places.
C/ 2 places
- 31-2 Plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec chemin royal, du midi avec le hautin de Casabonne Majourau, d'occident avec terre de Tarrible Sinturé, septentrion avec terre de Loustalet Tarrible. Contient trois arpents.
C/ 3 arpents
- 31-3 Jean Abbadie** possède une maison et jardin et une grange attenante confronte d'orient avec terre de Larroze Labry, du midi avec terre de Mouler, d'occident avec terre de Furé Hagie, du septentrion avec rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places

- 31-4 Jeanne Furé Hagie** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre d'Abbadie, du midi avec le jardin de Bellaucq, d'occident avec le jardin de Triep, du septentrion avec Fondeville de Fourcq. Contient une place et demi.
C/ 1 place ½
- 32-1 Le presbytère**, maison, grange et jardin, confronte d'orient avec Furé Hagie, du midi avec jardin de Fondeville Fourcq, d'occident et septentrion avec place et rue publique. Contient deux places.
C/ 2 places
- 32-2 Fondeville Fourcq** possède une maison, fournière et appentis et Jardin, tenant d'orient avec Furé Hagie, du midi avec le dit Furé Hagie et la maison de Lartigue, d'occident avec la place publique, du septentrion avec le presbytère. Contient une place.
C/ 1 place
- 32-3 Plus** possède un autre jardin dépendant de la maison de Fourticq Bourdiu, confronte d'orient avec rue publique, du midi avec terre d'Ort, d'occident avec un sentier qui tire à l'arriu de Berdou, du septentrion avec terre de Bonnefon Bourdiu. Contient demi-place.
C/ ½ place
En tout 1 place ½
- 32-4 Triep fils** pour Lartigue, possède une maison, appentis et jardin, confronte d'orient avec Furé Hagie, du midi avec terre de Bellaucq, d'occident avec la place publique, du septentrion avec le presbytère. Contient demi-place.
C/ ½ place
- 33-1 Jeanne Langles Honnieu** possède une maison et grange y attenante, avec un jardin, tenant d'orient avec terre de Guichot, du midi avec terre de Larrose Larrouy, d'occident avec place publique, du septentrion avec terre de Bellaucq. Contient deux places.
C/ 2 places
- 33-2 Larrose Larrouy** possède une maison et jardin tenant d'orient avec terre de Guichot, du midi et occident avec place et rue publique. Contient une place.
C/ 1 place
- 33-3 Le sieur Lamothe de Soton** possède une maison, grange et jardin, confronte d'orient avec rue publique, du midi avec terre de Herranat, d'occident avec terre de Loustaler et de Canton Ponsaa, du septentrion avec terre de Sarty Goallardane et de Langles. Contient cinq places.
C/ 5 places
- 33-4 Plus** possède une pièce de terre, pré, et petit bois confronte d'orient avec Larrose Labry et Laugarou, midi avec le dit Laugarou Poeysus, d'occident avec chemin public, septentrion avec terre de la communauté. Contient sept arpents et demi, seize escats.
C/ 7 arp. ½ 16 escats
- 34-1 Plus** possède une métairie appelée de **Pareilh**, composée d'une maison, granges, basse-cour, jardin, terres labourables, prés, bois, châtaigneraies, hautin et fougères, le tout en un tenant, confrontant avec terres de Poeylaudé, Cot et Pareilh, du midi avec terre du dit Poeylaudé et Grangé, d'occident avec terres du dit Grangé et Pareilh Peyret, du septentrion avec le chemin de la vallée d'Ossau.
Contient, la maison, granges, basse-cour et jardin: cinq arpents un quart neuf escats, le labourable contenant trente et un arpent un quart treize escats, le pré contenant dix neuf arpents et demi dix escats, la châtaigneraie contenant quatre arpents, le touya contenant vingt huit arpents deux quarts vingt cinq escats, le bois contenant cinq arpents, faisant au total le nombre de quatre vingt dix sept arpents trois quarts, vingt et un escats.
C/ 97 arp. ¾ 21escats
Total du Sr de Lamothe 5 places et 105 arp. 2/4 1 escat

- 35-1 Le Sieur Herranat** possède une maison tenant d'orient avec rue publique, du midi avec terre de Triep fils, d'occident avec terre de Ponsaa, du septentrion avec le dit Ponsaa et Lamothe. Contient une place.
C/ 1 place
- 35-2 Jean Triep fils aîné** possède une maison et jardin tenant d'orient avec rue publique, du midi avec terre de Sommer Fatigue, d'occident avec terre de Canton Ponsaa, du septentrion avec terre de Herranat. Contient une place et demi.
C/ 1 place ½
- 35-3 Bernard Sommer Fatigue** possède une maison et jardin tenant d'orient avec rue publique, du midi avec terre de Pedy Bernadet, d'occident avec terre de Canton Ponsaa, du septentrion avec terre de Triep. Contient une place.
C/ 1 place
- 35-4 Jean Pedy Bernadet** possède une maison et jardin tenant d'orient avec rue publique, du midi avec terre du Sr Larrose, avocat, d'occident avec le champ du dit Canton, septentrion avec terre de Sommer Fatigue. Contient deux places.
C/ 2 places
- 36-1 Le sieur Larrose, avocat,** possède une maison, basse cour et jardin et demi-quart de terre, tenant d'orient avec rue publique, du midi avec l'eau appelée Landistou, d'occident avec le champ de Canton Ponsaa, du septentrion avec terre de Pedy Bernadet. Contient cinq places et demi-quart de terre.
C/ 5 places et 18 escats
- 36-2 Jean Pierre Chourist** possède une petite maison et jardin tenant d'orient avec terre de Bonnafon, du midi avec terre du sieur abbé Herranat Laborde, d'occident avec rue publique, du septentrion avec terre de Langles. Contient une place.
C/ 1 place
- 36-3 Le sieur Abbé Herranat,** pour Sommet, possède une maison et jardin confrontant d'orient avec Bonnafon Laborde, du midi avec Cassouler Mounine, d'occident avec la rue publique, du septentrion avec Jean Pierre Chourrist Contient cinq places.
C/ 5 places
- 36-4 plus possède autre pièce de terre labourable confronte d'orient avec chemin public, midi avec chemin et terre de Bégué, occident avec Larrose Labry et Abbadie cadet, septentrion avec le dit Abbadie et chemin. Contient seize arpents trois quarts trente escats.
C/ 16 arp. $\frac{3}{4}$ 30 es.
- 37-1 plus possède autre pièce labourable et touya confronte d'orient avec l'herm commun et terre de Canton, du midi avec terre du dit Canton «Hourticq », occident et septentrion chemins publics. Contient le labour dix arpents et le touya un arpent seize escats.
C/ 11 arp. 16 es.
En tout : 5 places et 28 arp 10 es.
- 37-2 Cassouler Mounine** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Bonnefon Laborde, du midi avec terre de Bourdet, d'occident avec rue publique, du septentrion avec Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 37-3 Bourdet** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Bonnefon Laborde, du midi avec Fourticq, d'occident avec rue publique, du septentrion avec terre de Cassouler Mounine. Contient une place.
C/ 1 place

- 37-4 Fourticq** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Bonnefon Laborde, du midi avec Ponsaa Mesplé, d'occident avec rue publique, du septentrion avec Bourdet. Contient une place.
C/ 1 place
- 38-1 Ponsaa Mesplé** possède une maison et jardin tenant d'orient avec terre de Bonnefon Laborde, du midi avec Sommer Sallenave, d'occident avec rue publique, septentrion avec Fourticq. Contient deux places.
C/ 2 places
- 38-2 Sommer Sallenave** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Bonnefon Laborde, du midi avec l'herm commun, d'occident avec rue publique, du septentrion avec terre de Mesplé. Contient deux places un quart.
C/ 2 places $\frac{1}{4}$
- 38-3 Lascoumes Lastineres** possède une maison et jardin tenant d'orient avec l'herm commun, du midi aussi, d'occident avec terre de Laborde, du septentrion avec Pareilh. Contient six places un quart.
C/ 6 places $\frac{1}{4}$
- 38-4 Pareilh Peyrou** possède une maison, grange et jardin tenant d'orient avec l'herm commun, du midi avec terre de Lascoumes, du septentrion avec terre de Gégoué Paule. Contient trois places.
C/ 3 places
- 39-1 Gégoué Pas dit Paule** possède une maison et jardin tenant d'orient avec l'herm commun et Landistou, du midi avec Pareilh Peyrou, d'occident avec terre de Bonnefon Laborde, du septentrion avec Larrose. Contient deux places un quart.
C/ 2 places $\frac{1}{4}$
- 39-2 Larrose aîné** possède une maison, grange, basse cour et jardin, tenant d'orient avec l'herm commun et le ruisseau Landistou, du midi avec Gégoué Paule, d'occident avec Bonnefon Mouler, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places un quart.
C/ 3 places $\frac{1}{4}$
- 39-3 Bonnefon Mouler** possède une maison et jardin tenant d'orient avec terre de Larrose, du midi avec Lascoumes, d'occident avec Bonnefon Laborde, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places.
C/ 3 places
- 39-4 Pierre Bonnefon Laborde** possède une maison, grange et jardin, tenant d'orient avec Bonnefon Mouler, du midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de Sommer Sallenave, de Mesplé, de Fourticq et de Bourdet, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places trois quarts.
C/ 3 places trois quarts.
- 40-1 Le sieur Michel Bonnefon** possède une maison, grange et jardin, tenant d'orient avec l'herm commun, du midi avec terre du Sieur Herranat, d'occident avec Jean-Pierre Chourrist et Langles, du septentrion avec la rue publique. Contient quatre places.
C/ 4 places.
- 40-2 Guichot** possède une maison et jardin, tenant d'orient avec terre de Mouler Lurdos, du midi avec rue publique, d'occident avec terre de Larrose Larrouy et Langles Honnieu, du septentrion avec terre de Furé Hagie et Abbadie. Contient deux places.
C/ 2 places.

- 40-3 Mouler Lurdos** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre et maison de Racq, du midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de Guichot, du septentrion avec Abbadie aîné. Contient une place.
C/ 1 place
- 40-4 Racq** possède une maison et jardin tenant d'orient avec maison de Capdeboscq, du midi avec l'herm commun, d'occident avec Mouler Lurdos, du septentrion avec terre d'Abbadie et Larrose Labry. Contient une place.
C/ 1 place
- 41-1 Capdeboscq** possède une maison et jardin tenant d'orient avec l'herm commun, du midi avec le même, d'occident avec Racq, du septentrion avec terre de Cantet. Contient trois places un quart.
C/ 3 places $\frac{1}{4}$

Rue de Maubecq

- 41-2 Gady cadet**, pour Larrose, possède une maison, grange et jardin, tenant d'orient avec terre de Michel Lacq, du midi avec rue publique, d'occident avec l'herm commun, du septentrion avec Loustaler Lescolle. Contient deux places, dont le fief est pour la communauté, attendu qu'il est bâti sur icelle.
C/ 2 places
- 41-3 plus possède une pièce de terre labourable, tenant d'orient et midi avec terre de Berdou, d'occident avec terre de Milhé, septentrion avec chemin de service. Contient quatre arpents et demi, neuf escats.
C/ 4 arpents $\frac{1}{2}$ 9 es.
- 42-1 Michel Lacq Denot** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Breque Faure, du midi avec rue publique, d'occident avec Gady Larrose, du septentrion avec Loustaler. Contient une place et demi.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$
- 42-2 Breque Faure** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Vergès Petitou, du midi avec rue publique, d'occident avec Michel Lacq, septentrion avec Loustaler Lescolle. Contient trois places.
C/ 3 places.
- 42-3 Vergès Petitou** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Montauba Sarrullat, du midi avec rue publique, d'occident avec Faure, du septentrion avec Loustaler Lescolle. Contient deux places.
C/ 2 places.
- 42-4 Montauba Sarrullat** possède une maison et forge, avec un jardin, tenant d'orient avec Loustaler Lagrave, du midi avec rue publique, d'occident avec Vergès Petitou, du septentrion avec Loustaler et terre de la dame Canton. Contient trois places.
C/ 3 places.
- 42-5 plus une pièce de terre labourable tenant d'orient et midi avec Bourda Hourticq, d'occident avec , septentrion avec Contient deux arpents et demi.
C/ 2 arp. $\frac{1}{2}$

- 43-1 Pédeprade** possède une maison et jardin, tenant d'orient avec Herranat Biron, du midi avec rue publique, d'occident avec Loustaler Lagrave, du septentrion avec le champ de la dame Canton. Contient une place.
C/ 1 place
- 43-2 Herranat Biron** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Pédeprat Massaly, du midi avec rue publique, d'occident avec Pédeprade, du septentrion avec terre de Canton. Contient six places et demi.
C/ 6 places $\frac{1}{2}$
- 43-2 Pedepprat Massaly** possède une maison et jardin tenant d'orient avec terre de Manaud, du midi avec rue publique, d'occident avec Herranat Biron, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 43-4 Manaud** possède deux places trois quarts de terre inculte confronte d'orient avec Lacrampe, du midi avec rue publique, d'occident avec Pedepprat, du septentrion avec terre de Canton. Contient deux places trois quarts.
C/ 2 places $\frac{3}{4}$
- Ajout en marge:*
- 43-5 Cassou cadet** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Gergot, du midi avec rue publique, d'occident avec Lacrampe, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 44-1 Lacrampe** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Cassou cadet, du midi avec rue publique, d'occident avec terre de Manaut, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 44-2 Gergot** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Catherine Pourquoi dite Haurat, du midi avec rue publique, d'occident avec Lacrampe (sic), du septentrion avec terre de Canton. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 44-3 Catherine Pourquoi** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Breque Capdeville, du midi avec rue publique, d'occident avec Gergot, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place demi -quart.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$ quart
- 44-4 Breque Capdeville** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Cassou Laulhon, du midi avec la rue publique, d'occident avec Catherine Pourquoi, du septentrion avec terre de Canton. Contient deux places un quart.
C/ 2 places $\frac{1}{4}$
- 44-5 Cassou Laulhon** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Bonnefon Micoulau, du midi avec rue publique, d'occident avec Breque, du septentrion avec terre de Canton. Contient deux places.
C/ 2 places

- 45-1 Bonnefon Micoulau** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Ricaut Nègre, du midi avec rue publique, d'occident avec Cassou Laulhon, du septentrion avec terre de Canton. Contient deux places.
C/ 2 places
- 45-2 Ricaut Nègre** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Triep Hourgue, du midi avec rue publique, d'occident avec Bonnefon Micoulau, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place et demi.
C/ 1 place ½
- 45-3 Triep Hourgué** possède une maison et appentis tenant d'orient avec terre de Baylou, du midi avec rue publique, d'occident avec Ricaut, du septentrion avec terre de Canton. Contient une place et demi.
C/ 1 place ½
- 45-4 Puy Baylou** possède une maison et jardin tenant d'orient avec l'herm commun, du midi avec rue publique, d'occident avec Triep Hourgue, du septentrion avec terre de Canton. Contient deux places.
C/ 2 places
- 45-5 Lagarde Biu** possède une maison et jardin tenant d'orient et midi avec l'herm commun et rue publique, d'occident avec Pareilh Peyret, du septentrion avec rue publique. Contient une place, le fief pour la communauté, étant fondée sur le fonds de la dite communauté.
C/ 1 place
- 46-1 Pareilh Peyret cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec Lagarde Biu, d'occident avec Loustaler Milloque, du septentrion avec rue publique. Contient une place et demi, le fief pour la communauté, étant bâtie sur icelle.
C/ 1 place ½
- 46-2 Loustaler Mилоque** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Pareilh Peyret, du midi et du septentrion avec rues publiques, d'occident avec Faure Laucot. Contient deux places, le fief pour la communauté, étant bâtie sur icelle.
CI 2 places
- 46-3 Faure Laucot** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Loustaler Milloque, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec Pedepnat Gahet. Contient deux places et demi.
C/ 2 places ½
- 46-4 Pedepnat Gahet** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Faure Laucot, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec terre de Ferrier Micoulau. Contient deux places.
C/ 2 places
- 46-5 Ferrier Micoulau** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Pedepnat Gahet, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec Bourda Hourticq. Contient une place demi-quart.
C/ 1 place ½ quart
- 47-1 Bourda Hourticq** possède une maison, appentis et jardin confronte d'orient avec Ferrier, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec Gady Batan. Contient une place et demi.
C/ 1 place ½
- 47-2** plus possède une pièce de terre labourable et bois, touya, confronte d'orient avec terre de Hourtané, du midi avec terre de Hourticq, d'occident avec terre de Gassie, du septentrion avec chemin public. Contient le labourable six arpents, le bois un arpent, le touya un arpent un quart dix huit escats ; en tout huit arpents un quart dix huit escats.
C/ 8 arp. ¼ 18 es.

- 47-3 Larroze Guillaume** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Gady Batan, du midi et septentrion avec rues publiques, d'occident avec l'herm commun. Contient une place, le fief pour la communauté, étant fondée sur icelle.
C/ 1 place
- 47-4 Castera Larrue** possède une maison, grange et jardin tenant d'orient avec Loustaler Ser, du midi avec Guichot Penendot, d'occident avec Horgue, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places et demi.
C/ 3 places ½
- 47-5 Horgne dit Crouzel** possède une maison et jardin tenant d'orient avec terre de Loustaler Palengat, du midi aussi, d'occident avec Castera, du septentrion avec l'herm commun. Contient deux places.
C/ 2 places
- 47-6 Loustaler Palengat** possède une maison, grange et jardin, tenant avec Loustaler Ser, du midi avec Guichot Penendot, d'occident avec Horgue, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places et demi.
C/ 3 places ½
- 48-1 Guichot Penendot** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Loustaler Ser, du midi avec Fourticq Pourquoié, d'occident avec Loustaler Palengat, du septentrion avec l'herm commun. Contient une place.
C/ 1 place
- 48-2 Fourticq Pourquoié** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Gady Loustaler, du midi avec Crabé Secula, d'occident avec Guichot Penendot, du septentrion avec l'herm commun (sic). Contient deux places.
C/ 2 places
- 48-3 Crabé Secula** possède une maison, appentis et jardin confronte d'orient avec Loustaler Gady, du midi et d'occident avec l'herm commun, du septentrion avec Fourticq Pourquoié. Contient trois places et demi.
C/ 3 places ½
- 48-4 Huzet Curt** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Langles Penendot, du midi avec terre de Herranat, d'occident et septentrion avec l'herm commun. Contient trois places, le fief pour la communauté, étant fondées sur icelle.
C/ 3 places
- 48-5 Langles Penendot** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Loustaler aîné, du midi avec terre de Herranat, d'occident avec Huzet Curt, du septentrion avec l'herm commun. Contient une place trois quarts, le fief pour la communauté.
C/ 1 place ¾
- 49-1 Loustaler aîné** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Marthe Pourrouqué, du midi avec terre de Herranat, d'occident avec Langles Penendot, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois places, le fief pour la communauté.
C/ 3 places
- 49-2 Marthe Pourrouqué** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Pajot cadet, midi avec terre de l'abbé Herranat, d'occident avec Loustaler aîné, du septentrion avec l'herm commun. Contient deux places, le fief pour la communauté.
C/ 2 places

- 49-3 Pajot cadet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec terre de Herranat, d'occident avec la dite Pourrouqué, du septentrion avec l'herm commun. Contient une place et demi, le fief pour la communauté.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$
- 49-4 Gady Loustaler** possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec l'herm commun, d'occident avec terre de Crabé, du septentrion avec Esclarmon Marie. Contient une place.
C/ 1 place
- 49-5 Esclarmon Marie** possède une maison et jardin tenant d'orient avec l'herm commun, du midi avec Loustaler, d'occident avec Crabé et Fourticq, du septentrion avec Vignau Petitou. Contient une place.
C/ 1 place
- 50-1 Vignau Petitou** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec Marie, d'occident avec terre de Fourticq et Guichot, du septentrion avec Doat Caillau. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 50-2 Domat Caillau** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec Vignau Petitou, d'occident avec les jardins de Fourticq et Guichot. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 50-3 Pey Petit Caumont** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec Doat Caillau, d'occident avec le jardin de Palengat, du septentrion avec Pajot aîné. Contient une place un quart.
C/ 1 place $\frac{1}{4}$
- 50-4 Chourrist aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient avec l'herm commun, du midi et d'occident avec l'herm commun, du septentrion avec terre de Samata. Contient deux places trois quarts, le fief pour la communauté.
C/ 2 places $\frac{3}{4}$
- 50-5 Samata** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Chourrist, du midi et septentrion avec l'herm commun, d'occident avec Bourdaboué. Contient une place et demi, le fief pour la communauté.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$
- 51-1 Bourdaboué** possède une maison et jardin tenant d'orient avec Samata, du midi avec l'herm commun, d'occident avec rue publique, du septentrion avec rue publique. Contient deux places, le fief pour la communauté.
C/ 2 places
- 51-2 Pajot aîné** possède une maison et jardin confronte d'orient et d'occident avec rues publiques, du midi avec Caumont, et du septentrion avec Loustaler Ser. Contient une place trois quarts.
C/ 1 place $\frac{3}{4}$
- 51-3 Loustaler Ser** possède une maison et appentis avec un jardin, tenant d'orient avec Pajot, du midi avec Caumont, d'occident avec Loustaler Palengat, du septentrion avec rue publique. Contient une place et demi.
C/ 1 place $\frac{1}{2}$

- 51-4 Caillau Dhèque** possède une maison et jardin confronte d'orient avec terre de Canton, du midi avec terre de Loustaler Lescoille, d'occident avec fonds communal, du septentrion avec terre du dit canton. Contient une place et seize pams. (1)
C/ 1 place 16 p.
- 51-5 Bruel cadet** possède un lopin de terre confront d'orient avec terre de Canton, du midi avec terre de Loustaler Lescoille, d'occident avec l'herm conunun, du septentrion avec terre du dit Canton. Contient demi-place moins seize pams.
C/ ½ place, moins 16 p
- 52-1 Loustaler Joandeu** possède une maison, grange, et jardin, confronte d'orient avec l'herrn commun, du midi avec Pierre Fort, d'occident avec Tillon, et du septentrion avec rue publique. Contient trois places.
C/ 3 places
- 52-2 Pon Berdou** possède une maison, appentis et jardin confronte d'orient avec Loustaler Joandeu, du midi avec Pierre Fort et ... , d'occident avec le dit Tillon, du septentrion avec l'herm commun. Contient trois quarts de place, un quart pour la communauté.
C/ en tout ¾ de place
- 52-3 Couhet fils, dit Huzet** possède une maison et jardin confronte d'orient avec Pierre Fort, du midi avec rue publique, d'occident avec Arriule, du septentrion avec terre de Tillon. Contient une place un quart.
C/ 1 place ¼
- 52-4 Pierre Fort** possède une maison et jardin confronte d'orient et midi avec l'herm commun, d'occident avec Couhet, du septentrion avec Loustaler Joandeu. Contient trois quarts de place.
C/ ¾ de place

Parsan d'Arribarrouy, dans le hameau de Bruges

- 53-1 Arribarrouy** possède sa maison, granges, basse-cour et jardin, terre labourable, prés, châtaigneraie et fougeraie, le tout en un tenant, confronte d'orient et midi avec sa même terre, d'occident avec Paris et Loustalot de Nay, du septentrion avec le dit Loustalot. Contient, le labourable vingt arpents, les prés deux arpents, châtaigneraie et fougeraie deux arpents trois quarts dix huit escats.
C/ en tout 24 arp. ¾ 18 es.
- 53-2 Huzet** tient et possède une maison, granges, basse-cour et jardin, terres labourables, prés, hautin, bois, fougeraie et châtaigneraie, le tout en un tenant, confronte d'orient avec terre de Busquet et Clavaret, midi avec terre de Tarrible et Hurabielle, d'occident avec terre de Coustet et Milhé, du septentrion avec terre de Busquet et du dit Clavaret, passant par le milieu un chemin de service qui mène au bois. Contient le labourable quarante deux arpents, les prés deux arpents, le hautin un arpent, le bois et fougeraie six arpents, la châtaigneraie un arpent, faisant en tout le nombre de cinquante deux arpents et demi.
C/ 52 arp. ½

(1) « pam » : terme local pour empan

- 53-3 plus autre pièce de terre, pré, confronte d'orient avec le Landistou et terre de Bonnassiolle, du midi avec le dit ruisseau de Landistou, d'occident et septentrion avec chemin de service. Contient trois arpents et demi douze escats.
C/ 3 arp. ½ 12 es.
Total du dit Huzet 56 arp. 12 escats
- 54-1 **Bernard de Huzet** possède une maison appelée de **Boulan** avec une basse cour, jardin, prés et terre labourable, confronte d'orient avec terre de Paris, du midi avec chemin de service et terre de Tarrible, d'occident du dit Tarrible, du septentrion terre de Clavaret. Contient le labourable neuf arpents, le pré un arpent trois quarts, en tout dix arpents trois quarts.
C/ 10 arp. ¾
- 54-2 **Tarrible Sinturé** possède une maison, jardin, châtaigneraie, enclos, terres labourables et incultes possédées par Jacob d'Abbadie, confronte d'orient avec terres de Bernard Huzet et Cantet, midi avec Majourau, d'occident avec terre de Hurabielle et de Huzet, du septentrion avec le dit Huzet et Gady. Contient l'enclos demi-arpent vingt deux escats, la châtaigneraie un arpent, le labourable quatre arpents et l'inculte vingt trois arpents. En tout vingt huit arpents et demi vingt deux escats.
C/ 28 arp. ½ 22 escats
- 54-3 **Clavaret** tient et possède une maison, granges, bassecour, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie et hautin, confronte d'orient avec terres de Paris et Huzet, du midi avec le dit Huzet, d'occident avec Busquet, du septentrion avec Esquilloutat, Poueylaudé et Paris. Contient le labourable quarante deux arpents, les prés cinq arpents, la châtaigneraie deux arpents, le hautin demi-arpent dix huit escats. En tout quarante neuf arpents et demi dix huit escats.
C/ 49 arp. ½ 18 escats
- 54-4 Plus possède autre pièce de terre fougeraie confronte d'orient et midi avec terre de Paris, d'occident et du septentrion avec terre de Poueylaudé. Contient cinq arpents trois quarts.
C/ 5 arp. ¾
Total du dit Clavaret 55 arp. ¼ 18 escats
- 55-1 **Poueylaudé** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie confronte d'orient avec terres de Paris et Clavaret, du midi du dit Clavaret, d'occident avec Esquilloutat, du septentrion avec le Sr Lamothe Pareilh et terre située à Asson. Contient, le labourable vingt neuf arpents, les prés trois arpents et châtaigneraie trois quarts d'arpent. En tout trente deux arpents trois quarts.
C/ 32 arp. ¾
- 55-2 **Paris** possède une maison, granges, basse cour et jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient avec terre d'Arribarrouy, de Clavaretet Herran d'Asson, du midi avdit Clavaret et Huzet. d'occident avec le dit Clavaret, du septentrion avec Poueylaudé. Contient, le labourable vingt et un arpents, les prés trois arpents, la châtaigneraie et fougeraie sept arpents et demi. En tout trente et un arpent et demi.
C/ 31arp. ½
- 55-3 plus possède autre pièce de terre labourable appelée Paris, confronte d'orient et septentrion avec terre d'Arribarrouy, du midi avec Loustalot de Nay, d'occident avec chemin public. Contient quatre arpents quinze escats.
C/ 4 arp. 15 escats.
Total du dit Paris 35 arp. ½ 15 es.

- 55-4 Morthé** possède une maison, granges, basse-cour, jardin, terres labourables, prés, hautin, châtaigneraie, touya et fougeraie, confronte d'orient avec terres de Mesplé et Esturone d'Asson, du midi avec Rigourt et Cot, d'occident avec le dit Cot et Lombré d'Asson, du septentrion avec le dit Lombré et Goillard. Contient le labourable trente cinq arpents, les prés quatre arpents, le hautin un arpent, la châtaigneraie deux arpents, touya et fougeraie dix huit arpents. En tout soixante arpents.
C/ 60 arp.
- 56-1 plus le dit Morthé possède autre pièce de terre touya confronte d'orient et midi avec terre de Lombré d'Asson, d'occident avec terre d'Arrède, du septentrion avec le Chemin d'Ossau. Contient quatre arpents dix huit squats.
C/ 4arp. 18 escats
Total du dit Morthé 64 arp. 18 escats
- 56-2 Goillard** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, hautin, bois, châtaigneraie, touya et fougeraie, confronte d'orient avec terres de Mesplé, de Coualat, de Hourguet, et Cabat d'Asson, du midi avec terre de Morthé, d'occident avec terre d'Escorneboueu, du septentrion avec terre du dit Cabat d'Asson. Contient, les labourables dix neuf arpents, les prés trois arpents, le hautin un arpent, bois deux arpents, châtaigneraie un arpent, touya et fougeraie dix huit arpents. En tout quarante quatre arpents.
C/ 44 arpents
- 56-3 Pourtau Escorneboueu** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, hautin, bois, châtaigneraie, touya et fougeraie, confronte d'orient avec Goillard, midi avec Morthé, d'occident avec Lombré d'Asson, septentrion avec Joseph Lalanne et sa même terre. Contient le labourable dix sept arpents, le pré un arpent, le hautin un quart d'arpent vingt huit escats, le bois deux arpents, la châtaigneraie un arpent, touya et fougeraie douze arpents. En tout trente trois arpents un quart vingt huit escats.
C/ 33 arp. ¼ 28 escats
- 57-1 Joseph Lalanne** possède une pièce de terre touya ou fougeraie, confronte d'orient avec Goillard, midi avec Escorneboueu, d'occident et septentrion avec chemin de Nay. Contient trois arpents.
C/ 3 arp.
- 57-2 Pareilh Peyret** possède une maison, grange, basse cour, jardin, terre labourable et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Lamothe Pareilh, du midi avec terre de grangé, d'occident avec terre de Cassara et du septentrion avec sa même terre. Contient, le labourable quatorze arpents, la châtaigneraie trois quarts neuf escats. En tout quatorze arpents trois quarts.
C/ 14 arp. ¾
- 57-3 Arrède Peyret** possède une maison, grange, terres labourables, hautin et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Morthé et de Lombré d'Asson, du midi et occident avec terre de Cot, du septentrion avec terre de Bosdarros. Contient, le labourable douze arpents, le hautin un arpent un quart, la châtaigneraie un arpent. En tout quatorze arpents un quart.
C/ 14 arp. ¼
- 57-4 Cot** possède une maison, granges, basse cour, jardin et terres labourables, prés, châtaigneraie, hautin et touya, confronte d'orient avec sa même terre et terre de Lombré d'Asson et d'Arrède, du midi avec sa même terre, Poueylaudé et Pareilh, d'occident avec le dit Pareilh, du septentrion avec le dit Pareilh Arrède et avec le chemin d'Ossau. Contient, le labourable seize arpents, les prés trois arpents, châtaigneraie un arpent, hautin un arpent, touya un arpent un quart. Monte en tout : vingt deux arpents un quart.
C/ 22 arp. ¼

- 58-1 Grangé** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie, hautin et fougeraie, confronte d'orient avec terres de Pareilh, du midi avec terres de Busquet et Esquilloutat, d'occident avec terres de Cassara et Pareilh Peyret, du septentrion avec le dit Peyret. Contient le labourable trente deux arpents et demi, prés quatre arpents, châtaigneraie quatre arpents, hautin un arpent, fougeraie sept arpents. En tout quarante huit arpents et demi.
C/ 48arp. ½
- 58-2 Taillades** possède une maison, grange, basse cour, jardin, terre labourable, prés, châtaigneraie, hautin et fougeraie, confronte d'orient et midi avec terre de Cassara, d'occident et septentrion avec le chemin d'Ossau. Contient le labourable trente arpents, prés trois arpents, châtaigneraie un arpent, hautin un arpent et demi, fougeraie douze arpents et demi. En tout quarante huit arpents.
C/ 48 arp.
- 58-3 Le Sieur Cassara, bourgeois,** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, hautin, châtaigneraie, bois à haute futaie, fougeraies et incultes, confronte d'orient avec Peyret, Grangé, Esquilloutat et Busquet, du midi avec le dit Busquet Lasserre, d'occident avec le dit Lasserre, Arribet et Le Tard, du septentrion avec l'herm commun, terre de Taillades et avec le chemin d'Ossau. Contient à savoir le labourable soixante trois arpents, prés six arpents, hautin sept arpents, châtaigneraie vingt arpents, bois trente arpents, fougeraies et incultes vingt arpents trois quarts. En tout monte cent quarante six arpents trois quarts.
C/ 146 arp. ¾
- 59-1 Esquilloutat** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, châtaigneraies et fougeraies, confronte d'orient avec terres de Poeylaudé, midi avec Clavaret et Busquet, d'occident avec Cassara, septentrion avec le dit Busquet et Grangé. Contient le labourable trente arpents un quart vingt cinq escats, la châtaigneraie un arpent et fougeraie trois arpents. Monte en tous trente quatre arpents un quart vingt cinq escats.
C/ 34 arp. ¼ 25 escats.
- 59-2 Plus autre pièce de terre pré, confronte d'orient et midi avec Arrède et Busquet, d'occident avec Cassara, septentrion avec Grangé. Contient un arpent un quart vingt quatre escats.
C/ 1 arp. ¼ 24 escats
- Total d'Esquilloutat** 35 arp. ¾ 13 escats
- 59-3 Busquet** possède une maison, granges, basse cour, jardin et enclos, terres labourables, prés, châtaigneraie, confronte d'orient avec Esquilloutat et Clavaret, midi avec le dit Clavaret et Huzet, d'occident avec Milhé et Serrot, du septentrion avec Cassara. Contient le labourable vingt neuf arpents et demi, prés deux arpents, châtaigneraie trois arpents dix escats. En tout trente quatre arpents et demi dix escats.
C/ 34 arp. ½ 10 escats
- 60-1 plus le dit Busquet possède autre pièce de terre appelée de **Hourgou**, en nature de châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient avec chemin de service, midi avec terres d'Esquilloutat, septentrion terres du dit Esquilloutat, Cassara et Grangé, d'occident avec le dit Cassara et Esquilloutat. Contient dix sept arpents et demi.
C/ 17 arp. ½
- Total de Busquet suivant les articles:** 52 arp. 10 escats.
- 60-2 Milhé** possède une maison, grange, basse cour, jardin, terres labourables, bois, châtaigneraie et fougeraies, confronte d'orient avec terre de Huzet, midi avec terre de Coustet et Gady, d'occident avec le dit Gady et Furé Coalat, du septentrion avec Lasserre et Busquet. Contient le labourable vingt deux arpents neuf escats, bois un arpent, châtaigneraie un arpent et fougeraies huit arpents. Monte en tout trente deux arpents neuf escats.
C/ 32 arp. 9 escats

60-3 Fourcade Coustet possède une maison, grange, basse cour, et terre labourable, confronte d'orient avec Huzet et Hurabielle, midi avec le dit Hurabielle, d'occident avec le chemin public, septentrion avec Milhé. Contient quatre arpents $\frac{3}{4}$ 20 escats.

C/

4 arp. $\frac{3}{4}$ 20 escats

61-1 Guichot Couhet, de Ste Colome, possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie, bois et fougeraie, avec un hautin, confronte d'orient avec terre de Lourau Furé Coalat et Arribet, midi avec terre de....., d'occident avec terre de Bonnaserre, septentrion avec terre d'Arriumounas. Contient l'enclos un arpent, le pré huit arpents, le labourable trente deux arpents et un quart, la châtaigneraie deux arpents, bois et fougeraies cinq arpents. En tout cinquante deux arpents et un quart.

C/

52 arp. $\frac{1}{4}$

61-2 Arriumounas possède une maison, granges, basse cour et jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie et bois, confronte d'orient avec Arribet, du midi avec Guichot et Bonnaserre, occident avec les dits Guichot et Bonnaserre, du septentrion avec Nabara et l'herm commun. Contient le labourable vingt sept arpents, prés six arpents, châtaigneraie quatre arpents, et bois un arpent vingt neuf escats. En tout monte trente huit arpents vingt neuf escats.

C/

38 arp. 29 escats.

61-3 Lourau Furé Coalat possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, prés, hautin, châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Vignau, et en partie chemin entre eux, midi avec le ruisseau appelé Landistou et terre de Bonnassiolle, occident avec terre de Hurat, Safrané et Tarrède Guichot et chemin entre deux, septentrion avec terre du dit Guichot et le ruisseau appelé de Berdou. Contient le labourable cinquante arpents, prés huit arpents, le hautin un arpent, châtaigneraie trois arpents, bois et fougeraie six arpents. Monte en tout soixante huit arpents.

C/

68 arp.

62-1 plus possède autre pièce de terre, touya, confronte d'orient avec Milhé, du midi et occident avec Berdou, septentrion avec Lasserre. Contient quatre arpents.

C/

4 arp.

62-2 plus possède autre pièce de terre en nature de touya, fougeraie et inculte, appelée de **Lasserre**, confronte d'orient avec Busquet et chemin de service, du midi avec Milhé, d'occident avec le dit Furé et Guichot, du septentrion avec Arribet et Cassara. Contient vingt et un arpents un quart.

C/

21 arp. $\frac{1}{4}$

Monte au total les articles du Sr Furé

93 arp. $\frac{1}{4}$

62-3 Arribet possède une maison, grange, basse cour et jardin, terre labourable, hautin et châtaigneraie confronte d'orient avec Le Tard et chemin public, midi avec Lasserre, occident avec Guichot et Arriumounas, septentrion avec le dit Le Tard et l'herm commun. Contient le labourable dix neuf arpents, le hautin un arpent et demi, la châtaigneraie un arpent. Monte en tout vingt et un arpents et demi.

C/

21 arp. $\frac{1}{2}$

62-4 Le Tard possède sa maison, grange, basse cour, jardin et enclos, confronte d'orient avec le chemin royal, midi et occident avec Arribet, septentrion avec l'herm commun. Contient deux arpents un quart.

C/

2 arp. $\frac{1}{4}$

- 63-1 André de Vignes** possède une maison, grange, basse cour et jardin confronte d'orient et midi avec Mangalle, d'occident avec l'herm commun, septentrion avec le chemin d'Ossau. Contient un arpent seize escats.
C/ 1 arp. 16 escats
- 63-2 Mangalle** possède sa maison, grange, jardin et basse cour, confronte d'orient, midi et occident avec l'herm commun, septentrion avec le chemin d'Ossau. Contient trois quarts d'arpent.
C/ $\frac{3}{4}$ arpent
- 63-3 plus autre pièce de terre labourable, confronte d'orient avec Taillades, du midi avec le Sieur Cassara, d'occident avec l'herm commun, du septentrion avec André Vignes et chemin d'Ossau. Contient deux arpents cinq escats.
C/ 2 arp. 5 escats.
Monte le total de Mangalle 2 arp. $\frac{3}{4}$ 5 escats
- 63-4 Bert** possède une maison, grange, basse cour et jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient avec Nabera, du midi avec le dit Nabera et Bonnaserre, d'occident avec Poeymirou de Ste Colome, septentrion avec le dit Nabera et Tuhette de Ste Colome. Contient le labour vingt huit arpents, le pré quatre arpents, châtaigneraie et fougeraie sept arpents un quart deux escats. En tout trente neuf arpents un quart deux escats.
C/ 39 arp. $\frac{1}{4}$ 2 escats.
- 64-1 Le sieur Nabera** possède une maison, grange, basse cour, jardin, enclos, terre labourable, prés, châtaigneraie, bois et fougeraie, confronte d'orient avec terre d'Arriurnounas, midi avec Bonnaserre, d'occident avec terre de Bert, septentrion avec terres de la communauté. Contient le labourable trente cinq arpents, prés sept arpents, châtaigneraie huit arpents, bois et fougeraie trois arpents. En tout cinquante trois arpents.
C/ 53 arp.
- 64-2 plus possède autre pièce de terre labourable et pré appelée **Moulet**, confronte d'orient avec l'herm commun, du midi avec terre de Bert, d'occident du dit Nabera, septentrion avec le chemin d'Ossau. Contient le labourable douze arpents, le pré trois arpents et demi vingt cinq escats. En tout quinze arpents et demi vingt cinq escats.
C/ 15 arp. $\frac{1}{2}$ 25 escats
Total du dit Nabera 68 arp. $\frac{1}{2}$ 25 escats
- 64-3 Safrané** possède une maison, grange, basse cour et jardin, terres labourables, châtaigneraie et bois, confronte d'orient avec terre de Guichot, midi avec chemin de service, occident avec terre de Hurat, septentrion avec terre de Bonnassiolle. Contient le labourable quinze arpents, châtaigneraie un arpent, bois un arpent. En tout dix sept arpents.
C/ 17 arp.
- 65-1 Bonnasserre** possède une maison, granges, basse cour, jardin, enclos, terres labourables, prés, châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient avec Guichot et Safrané, du midi avec Hurat, d'occident avec Poeymirou de Ste Colome, septentrion avec Bert et Nabera. Contient le labourable trente cinq arpents, prés six arpents, châtaigneraie et fougeraie huit arpents. En tout quarante neuf arpents.
C/ 49 arp.

- 65-2 Hurat** possède une maison, granges, basse cour, jardin et terres labourables, prés, hautin, bois et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Bonnassiolle et Furé, midi avec terre de Moulet de Ste Colome, d'occident terre de Bonnasserre, septentrion avec Safrané. Contient le labourable dix neuf arpents, prés six arpents, hautin trois quarts vingt six escats, bois et châtaigneraie six arpents. En tout trente et un arpents trois quarts vingt six escats.
C/ 31 arp. $\frac{3}{4}$ 26 escats
- 65-3** plus possède autre pièce de terre labourable au parsan de Hourdaugue, confronte d'orient avec chemin public, midi terre de Labry et Pondé de Mifaget, d'occident avec terre de la communauté, septentrion avec le ruisseau appelé Landistou. Contient seize arpents un quart dix escats.
C/ 16 arp. $\frac{1}{4}$ 10 escats
Monte le total des articles de Hurat 48 arp. $\frac{1}{4}$
- 66-1 Bonnassiolle** possède une maison, granges, basse cour, jardin et terre labourable, prés, bois et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Vignau, midi avec l'herm commun, d'occident avec terre d'Andiste de Ste Colome, septentrion avec terre de Hurat et Furé Lourau Coalat. Contient le labour vingt arpents, pré six arpents, bois et châtaigneraie trois arpents trois quarts et demi. Monte en tous vingt neuf arpents trois quarts et demi.
C/ 29 arp. $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$ quart

Parsan de Hourdaugue

- 67-1 Poeyus Nouilla** possède une maison, basse cour, jardin, confronte d'orient avec Laugarou, midi avec terre du dit Poeyus, occident aussi du même, septentrion avec terre de Lamothe. Contient un arpent.
C/ 1 arp.
- 67-2 Laugarou Pedebornade** possède une maison, grange, basse cour et jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec Laborde et Bégué, midi avec terre de Mifaget, occident aussi, du septentrion avec Poeyus et Lamothe. Contient le labourable vingt six arpents, le pré cinq arpents, la châtaigneraie demi-arpent. En tout trente et un arpents et demi.
C/ 31 arp. $\frac{1}{2}$
- 67-3 Bégué** possède une maison, grange, basse cour, et jardin terre labourable, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec Hourticq et Hillon, du midi avec le dit Hillon et terres de Mifaget, d'occident avec Bégué et Laugarou, septentrion avec terre de Hourticq, chemin passant entre eux. Contient le labourable dix neuf arpents, le pré trois arpents, la châtaigneraie demi-arpent. En tout vingt deux arpents et demi.
C/ 22 arp. $\frac{1}{2}$
- 67-4 Hillon** possède une maison, granges, basse cour, jardin, terres labourables, bois, châtaigneraie, confronte d'orient avec le ruisseau appelé Bées, midi avec Lescloupé, d'occident et septentrion avec Bégué et Hourticq. Contient la basse cour un arpent, le labourable quinze arpents, le pré deux arpents, la châtaigneraie un arpent. En tout dix neuf arpents.
C/ 19 arp.

- 68-1 Mahi Bebia** possède une pièce de terre labourable confronte d'orient et midi avec terre de Tapie, occident avec Termi de Louvie, septentrion avec le ruisseau d'Esterres. Contient huit arpents demi-quart.
C/ 8 arpents $\frac{1}{2}$
- 68-2 Cayré** possède sa maison, grange, basse cour et jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Mahi d'Asson et le ruisseau du Bées, midi avec de Cousi de Louvie, occident avec terre du dit Cousi et Termi, septentrion avec terre du dit Mahi. Contient la basse cour un arpent, le labourable trente sept arpents, les prés six arpents, le bois trois quarts dix huit escats, la châtaigneraie un arpent. En tout quarante cinq arpents trois quarts dix huit escats.
C/ 45 arp. $\frac{3}{4}$ 18 escats
- 68-3 Courbet** possède une maison, jardin et enclos, confronte d'orient avec terre de Capblancq, midi de Hoges et Blanchon, occident du dit Blanchon et chemin de service, septentrion avec terre pré de l'église de Bruges. Contient un arpent un quart vingt quatre escats.
C/ 1arp. $\frac{1}{4}$ 24 escats
- 68-4 Blanchon** possède sa maison, jardin et enclos, confronte d'orient et septentrion avec terre de Courbet, midi avec Hoges, occident avec le ruisseau de Bées. Contient un arpent cinq escats.
C/ 1 arp. 5 escats
- Ajout en haut de page:*
- 69-1 Rouans Hurilh** possède une maison et jardin, confronte d'orient avec Hoges, midi avec Crabé, d'occident avec l'eau du Bées, septentrion avec Daroque. Contient un quart quinze escats.
C/ $\frac{1}{4}$ 15 escats
- 69-2 aroque Caussade** possède une maison, grange, jardin et enclos, confronte d'orient et septentrion avec terre de Hoges, midi avec terre de Rouans, d'occident avec l'eau du Bées. Contient trois quarts douze escats.
C/ $\frac{3}{4}$ 12 escats.
- 69-3 Trebès Gauyanne** possède une pièce de terre, verger à fruits, confronte d'orient et occident avec sa même terre, septentrion avec terre de Crabé. Contient un quart six escats.
C/ $\frac{1}{4}$ 6 escats.
- 69-4 Hoges** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés, bois et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Marlies et Picas, du midi avec terre de Crabé, d'occident avec l'eau du Bées, Daroque et d'Arriseau, septentrion avec terre de Blanchon, Courbet et Capblancq. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente cinq arpents dix escats, les prés six arpents, bois et châtaigneraie quatre arpents. En tout quarante cinq arpents dix escats.
C/ 45 arp. 10 escats
- 69-5 Crabé** possède une maison, granges, enclos, jardin, terre labourable, prés, châtaigneraies, bois et fougeraie, confronte d'orient avec terre de Picas et Monpelat d'Asson, du midi avec sa même terre et Arriule d'Asson, du couchant avec le ruisseau du Bées et terre de Hoges, septentrion du dit Hoges et Marlies d'Asson. Contient l'enclos un arpent, le labourable cinquante arpents, les prés cinq arpents, la châtaigneraie quatre arpents, bois et fougeraie quatre arpents. En tout soixante quatre arpents.
C/ 64 arpents

- 70-1 Picas** possède une maison, granges et enclos, jardin, terres labourables et pré, confronte d'orient avec terre de Cot de Hosse d'Asson, midi avec terre de Fourticot, occident avec Monpelat d'Asson, septentrion avec terre de Domengine. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente six arpents, les prés sept arpents trois quarts trente deux escats, en tout quarante quatre arpents trois quarts trente deux escats.
C/ 44 arp. $\frac{3}{4}$ 32 escats
- 70-2 Plus autre pièce de terre labourable, châtaigneraie et fougeraie confronte d'orient avec sa même terre, midi de Fourticot, d'occident avec le chemin de Monpelat, septentrion avec Daroque Caussade. Contient le labourable deux arpents, châtaigneraie et fougeraie deux arpents un quart. En tout quatre arpents un quart.
C/ 4 arp. $\frac{1}{4}$
- 70-3 Plus autre pièce de terre en nature de pré, confronte d'orient avec terre de Berducou, midi herm commun, occident et septentrion avec Hourticot. Contient un arpent.
C/ 1 arp.
Monte le total les articles de Picas 50 arp. 32 escats
- 70-4 Berducou** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables et prés, confronte d'orient avec terre de Libeu, midi avec l'herm commun, occident avec terre de Picas, septentrion avec Fourticot. Contient l'enclos demi-arpent, le labourable neuf arpents, prés trois arpents. En tout douze arpents et demi.
C/ 12arp. $\frac{1}{2}$
- 71-1 Plus possède autre pièce de terre labourable, confronte d'orient avec terre de Libeu, midi avec chemin public, occident avec terre de Fourticot, septentrion avec terre de Picas. Contient quatre arpents.
C/ 4 arp.
Monte le total des articles de Berducou 15 arp. $\frac{1}{2}$ (sic)
- 71-2 Fourticot** possède sa maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Berducou et Libeu cadet, midi et occident avec Arriule d'Asson, septentrion avec Picas et Argacha de Capbis. Contient l'enclos demi-arpent, les labourables seize arpents, prés sept arpents, châtaigneraie un arpent. En tout vingt quatre arpents et demi.
C/ 24arp. $\frac{1}{2}$
- 71-3 Serrot** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Gahet et Tisé d'Asson, midi avec Libeu et Manté, d'occident avec terre du dit Libeu et d'Arrecgros, septentrion de Monguillet et Cot de Hosse d'Asson et le chemin de la forge passant au milieu. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente neuf arpents trente deux escats, le pré cinq arpents, châtaigneraie un arpent. En tout quarante six arpents trente deux escats.
C/ 46 arp. 32 escats
- 72-1 Serrot Arrecgros** possède une maison et grange, enclos, jardin et labourable, confronte d'orient avec Serrot, midi et occident avec chemin de service, septentrion avec autre chemin de service. Contient l'enclos demi-arpent neuf escats, le labourable quatre arpents. En tout quatre arpents et demi neuf escats.
C/ 4 arp. $\frac{1}{2}$ 9escats
- 72-2 Libeu cadet** possède une maison et grange, enclos et jardin, et terres labourables confronte d'orient et septentrion avec chemin de service, midi avec terre de Libeu aîné, d'occident avec terre de Berducou. Contient l'enclos un quart douze escats, et le labourable quatre arpents. En tout quatre arpents un quart douze escats.
C/ 4 arp. $\frac{1}{4}$ 12 escats

- 72-3 Plus autre pièce de terre labourable confronte d'orient et septentrion avec Cot de Hasse d'Asson, midi avec chemin de servitude, occident avec Berducou et avec terre de Picas. Contient un arpent et demi neuf escats.
C/ 1 arp. ½ 9 escats
- 72-4 Plus autre pièce de terre labourable, confronte d'orient et midi avec terre de Libeu aîné, d'occident avec terre de Berducou, septentrion avec terre du même et chemin dépendant de Domengine. Contient un quart trente quatre escats.
C/ ¼ 34 escats
Total de Libeu 6 arp. ¼ 16 escats
- 72-5 Libeu aîné** possède une maison, grange, enclos, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie, confronte d'orient avec terre de Serrot, midi avec terre de la commune, d'occident avec terre de Berducou, septentrion avec le dit Berducou et Arrecgros Serrot. Contient l'enclos trois quarts douze escats, le labourable onze arpents, prés deux arpents et demi, châtaigneraie demi-arpent. En tout quatorze arpents trois quarts, douze escats.
C/ 14 arp. ¾ 12 escats
- 73-1 Plus autre pièce de terre labourable confronte d'orient avec terre de Tisé, midi avec terre de Planté, occident et septentrion avec terre de Serrot. Contient trois quarts treize escats.
C/ ¾ 13 escats
Total de Libeu aîné 15 arpents ½ 25 escats
- 73-2 Planté** possède une maison, grange, enclos et jardin, terre labourable, confronte d'orient avec terre de Tisé d' Asson, midi avec l'herm commun, occident et septentrion avec terre de Serrot et de Libeu. Contient l'enclos un quart, et le labourable un arpent.
C/ 1 arp. ¼
- 73-3 Tembourné** possède une maison, grange, enclos, jardin, terre labourable, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec terre Monguillet, septentrion avec terre de Canerot et Curt d'Asson. Contient l'enclos un arpent, le labourable vingt cinq arpents, le pré quatre arpents, la châtaigneraie trois quarts dix huit escats. En tout trente arpents.
C/ 30 arp. ¾
- 74-1 Graciette** possède une maison, grange, enclos, jardin, terre labourable et pré, confronte d'orient avec terre d'Arbes d'Asson, midi sa même terre et Cazet, d'occident avec terre de Cachau d'Asson, septentrion avec terre de Tembourné. Contient l'enclos un quart neuf escats, terre labourable sept arpents, le pré deux arpents. En tout neuf arpents un quart neuf escats.
C/ 9 arp. ¼ 9 escats
- 74-2 Cabarrecq** possède une maison, granges, enclos, jardin, terre labourable, prés, châtaigneraie et bois, confronte d'orient avec terre de Busocq d'Asson et sa même terre, midi avec chemin public, occident avec terre de Domengine et ruisseau entre eux, septentrion avec sa même terre située à Asson. Contient l'enclos un arpent et demi, le labour vingt deux arpents, les prés cinq arpents, la châtaigneraie et bois cinq arpents. En tout trente deux arpents et demi.
C/ 32 arp. ½
- 74-3 Domengine** possède une maison, grange, enclos, jardin, terre labourable, confronte d'orient avec terres de Cabarrecq, du midi avec Cot de Hosse et Picas, d'occident avec Marlies, du septentrion avec Aubuchou et le dit Marlies. Contient le pré dix arpents, la châtaigneraie quatre arpents, le labourable dix sept arpents, l'enclos un arpent. En tout trente deux arpents trois quarts.
C/ 32 arp.

- 75-1 Capblanquet** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie et bois, confronte d'orient avec terre de Cuyaubère et d'Aubuchou d'Asson, midi avec terre de Marlies d'Asson et terre de Capblancq, d'occident avec terre de Lurdos et Gassie, septentrion avec terre de Trebes et Cuyaubère d'Asson. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente cinq arpents, les prés sept arpents, la châtaigneraie, bois et fougeraie quatre arpents. En tout quarante sept arpents.
C/ 47 arp.
- 75-2 Capblancq** possède une maison, granges, enclos, jardin, terre labourable, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec le chemin de la forge, midi avec terre de Pilla et Hoges, d'occident avec le dit Pilla et Coarbet, septentrion avec terre de Lurdos. Contient l'enclos un arpent, le labourable vingt trois arpents, les prés deux arpents, châtaigneraie et bois un arpent un quart dix huit escats. En tout vingt sept arpents un quart dix huit escats.
C/ 27 arpents $\frac{1}{4}$ 18 escats
- 75-3 Lurdos** possède une maison, grange, enclos, jardin, terre labourable, prés, hautin, châtaigneraie et bois, confronte d'orient avec terres de Gassie et Capblanquet, midi avec terre de Capblancq, occident avec sa même terre, septentrion avec Lescloupé et Gassie. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente neuf arpents, les prés quatre arpents trois quarts, le hautin un arpent, la châtaigneraie et bois quatre arpents. En tout quarante neuf arpents trois quarts.
C/ 49 arp. $\frac{3}{4}$
- 76-1 Pilla** possède une maison, grange, enclos, jardin, terre labourable, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec Capblancq et Marlies d'Asson, midi avec le dit Marlies, d'occident avec Hoges, septentrion avec le dit Capblancq. Contient l'enclos un arpent, le labourable quatorze arpents, les prés deux arpents et demi, la châtaigneraie un arpent. En tout dix huit arpents et demi.
C/ 18 arp. $\frac{1}{2}$
- 76-2 Le Sieur Gassie** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés, châtaigneraie, bois et fougeraie, confronte d'orient avec terre de Trebes d'Asson, midi avec terre de Capblanquet et Lurdos, d'occident avec Lescloupé, septentrion avec Tronguet, passant le chemin de la forge au milieu. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente cinq arpents, les prés huit arpents, la châtaigneraie deux arpents, bois et fougeraie trois arpents dix huit escats. En tout quarante neuf arpents dix huit escats.
C/ 49 arp. 18 escats
- 76-3 Plus autre pièce labourable confronte d'orient et midi avec terre de Tronguet, occident avec le chemin de la forge, septentrion avec terre de Berdoulay. Contient trois arpents trois quarts.
C/ 3 arp. $\frac{3}{4}$
- 76-4 Plus autre pièce labourable confronte d'orient et midi avec terre de Bourda, midi, occident et septentrion avec chemin de service. Contient deux arpents trois quarts vingt escats.
C/ 2 arp. $\frac{3}{4}$ 20 escats
- Total des articles du Sr Gassie 55 arp. $\frac{3}{4}$ 2 escats.
- 77 -1 Tronguet** possède une maison, granges, enclos, jardin, terre labourable, prés et châtaigneraie, confronte d'orient avec Trebes d'Asson, midi avec le Sr Gassie, occident avec l'eau du Bées, septentrion avec le dit Gassie, Berdoulay et autres, le chemin de la Forge passant au milieu. Contient l'enclos un arpent, le labourable vingt cinq arpents, prés deux arpents et châtaigneraie demi-arpent. En tout vingt huit arpents et demi.
C/ 28 arp. $\frac{1}{2}$

- 77-2 Lescloupé** possède une maison, granges, enclos, jardin, terre labourable, prés et bois, confronte d'orient avec terre de Gassie et Lurdos, midi avec le dit Lurdos, occident avec terre de Tarrible et le ruisseau du Béés, septentrion avec terre de Tronguet et du sr Larroze. Contient l'enclos un arpent, le labourable trente sept arpents, pré quatre arpents, bois et châtaigneraie un arpent trois quarts. En tout quarante trois arpents trois quarts.
C/ 43 arp. $\frac{3}{4}$
- 77-3 Plus autre pièce de terre labourable et bois confronte d'orient et septentrion avec terre de Hillon, midi avec le ruisseau d'Esterres. Contient le labourable cinq arpents, le bois un arpent trente quatre escats. En tout six arpents trente quatre escats.
C/ 6 arp. 34 escats
Total des articles de Lescloupé 49 arp. $\frac{3}{4}$ 39 escats
- 78-1 Bétet** possède une maison, granges, enclos et jardin, et un foulon, terres labourables, prés, bois et châtaigneraie, le chemin du moulin passant au milieu, confronte d'orient avec le ruisseau du Béés et terre d'Esquerre, midi avec l'eau de la fontaine de Hourticq, occident avec terre du dit Hourticq, septentrion avec terre de Pourquoi. Contient l'enclos un arpent, le labourable vingt deux arpents, pré un arpent, bois et châtaigneraie un arpent vingt six escats. En tout vingt cinq arpents vingt six escats.
C/ 25 arp. 26 escats
- 78-2 Pourquoi** possède une maison, granges, enclos, jardin, terres labourables, prés et châtaigneraie, confronte d'orient et midi avec terres de Bétet, d'occident de Hourtané et Hourticq, du septentrion d'Esquerre et Chicot. Contient l'enclos un arpent, le labourable vingt deux arpents, prés néant, châtaigneraie vingt cinq escats. En tout vingt trois arpents vingt cinq escats.
C/ 23 arp. 25 escats
- 78-3 Plus autre pièce de terre, touya, confronte d'orient avec terre de Chicot et avec l'eau du Béés, midi avec la même eau du Béés, septentrion avec terre du dit Chicot. Contient un arpent.
C/ 1 arp.
- 78-4 Plus autre pièce de terre, touya, confronte d'orient avec terre de Hourtané, midi de Daroque, d'occident avec terre de Langles et de Laborde, septentrion avec terre du dit Chicot. Contient cinq arpents un quart douze escats.
C/ 5 arp. $\frac{1}{4}$ 12 escats
Total des articles de Pourquoi 29 arpents $\frac{1}{2}$
- 79-1 Hourtané** possède une maison et grange, enclos, jardin et terres labourables, confronte d'orient avec terre de Chicot, midi et septentrion avec terre de Pourquoi, d'occident avec terre de Bourda, Daroque et chemin de service passant au milieu. Contient l'enclos trois quarts vingt six escats, le labourable treize arpents. En tout treize arpents trois quarts vingt six escats.
C/ 13 arp. $\frac{3}{4}$ 26 escats
- 79-2 Esquerre** possède une maison, grange, enclos et jardin, terre labourable, prés et châtaigneraie, le tout en un tenant, confronte d'orient avec sa même terre et avec terre de Bétet, du midi avec terre du dit Bétet et Pourquoi, d'occident et septentrion avec terre de Chicot. Contient l'enclos demi-arpent vingt et sept escats, le labourable quinze arpents, le pré un arpent, la châtaigneraie un arpent. En tout contient dix sept arpents et demi vingt et sept escats.
C/ 17 arp. $\frac{1}{2}$ 27 escats

Forains d'Asson

- 80-1** Le sieur **Cassagne** possède une maison, grange et jardin confronte d'orient avec Larrose Pouchonne, du midi....., occident et septentrion avec Lannot. Contient deux places et demie.
C/ 2 places ½
- 80-2** plus possède une pièce de terre labourable confronte d'orient avec terre de Casabonne et de Souton, midi avec terre de la communauté, d'occident avec le Sr Lizée cadet, septentrion avec chemin public. Contient deux arpents trois quarts seize escats.
C/ 2 arp. ¾ 16 escats
- 80-3** **Cazet** possède une pièce de terre labourable confronte d'orient et midi avec terre de Graciette, occident terre de Cachau, septentrion terre du dit Graciette d'Asson. Contient un arpent.
C/ 1 arp.
- 80-4** **Arrecous dit Gratiaa** possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient avec terre d'Arrecgros d'Asson, midi et occident avec sa même terre, septentrion avec terre de Curt. Contient six arpents et demi.
C/ 6 arp. ½
- 81-1** **Terrenabe** possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient et midi avec terre de Tembourné, occident avec sa même terre, septentrion avec terre de Monguillet. Contient un arpent.
C/ 1 arp.
- 81-2** **Cachau** possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient avec terre de Graciette, midi avec Cazet, d'occident avec sa même terre, septentrion avec terre de Tembourné. Contient deux arpents un quart six escats.
C/ 2 arp. 1/4 6 escats
- 81-3** **Arbes** possède une pièce de terre, châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient et septentrion avec terre de Curt, midi avec sa même terre, d'occident avec terres de Tembourné. Contient cinq arpents.
C/ 5 arp.
- 81-4** **Curt** possède une pièce de terre, châtaigneraie et fougeraie, confronte d'orient avec terre d'Arbes, midi terre de Tembourné, d'occident de Canerot, septentrion avec sa même terre. Contient deux arpents trois quarts seize escats.
C/ 2 arp. ¾ 16 escats
- 81-5** **Cot de Hosse** possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient et midi avec terre de Serrot, occident et septentrion avec sa même terre. Contient un arpent et demi huit escats.
C/ 1 arp. ½ 8 escats.
- 82-1** **Arriule** possède une pièce de terre labourable et pré, confronte d'orient et septentrion avec terre de Hourticot, midi avec l'herrn commun, occident avec sa même terre. Contient le labourable cinq arpents, et le pré trois arpents. En tout huit arpents.
C/ 8 arp.
- 82-2** **Marlies** possède une pièce de terre, bois, confronte d'orient et midi terre de Crabé, occident et septentrion avec terre de Hoges. Contient un arpent trois quarts dix huit escats.
C/ 1 arp. ¾ 18 escats

- 82-3 plus autre pièce de terre labourable et bois confronte d'orient avec terre d'Aubuchou, midi avec Domengine, occident avec sa même terre, septentrion terre de Capblanquet. Contient le labourable cinq arpents, le bois trois arpents trois quarts. En tout huit arpents trois quarts.
C/ 8 arp. $\frac{3}{4}$
Total des articles de Maslies 10 arp. $\frac{1}{2}$ 18escats
- 82-4 **Cuyaubère** possède une pièce de terre labourable, pré et châtaigneraie, confronte d'orient et midi avec sa même terre, d'occident avec Capblanquet et Aubuchou, septentrion avec terre de Trebes d'Asson. Contient le labourable quatre arpents et demi, le pré trois arpents, la châtaigneraie trois arpents. En tout dix arpents et demi.
C/ 10 arp. $\frac{1}{2}$
- 83-1 **Trebes** d'Asson possède au lieu de Bruges une pièce de terre labourable et pré, confronte d'orient avec sa même terre, midi avec terre de Gassie, d'occident et septentrion avec terre de Tronguet. Contient le pré deux arpents et le labourable deux arpents et demi. En tout quatre arpents et demi.
C/ 4 arp. $\frac{1}{2}$
- 83-2 plus autre pièce de terre, hautin et châtaigneraie, confronte d'orient et septentrion avec sa même terre et de Cuyaubère, midi avec terre du dit Cuyaubère d'Asson, d'occident avec terre de Gassie. Contient en tout quatre arpents.
C/ 4 arp.
Le total de Trebes monte à 8 arp. $\frac{1}{2}$
- 83-3 **Hourguet** d'Asson possède une pièce de terre labourable, bois et fougeraie, confronte d'orient avec sa même terre, midi avec terres de Mesple et de Coualat, d'occident avec Goillard, septentrion avec terre de Cabat d'Asson. Contient le labourable trois arpents, le reste deux arpents et demi. En tout cinq arpents et demi.
C/ 5 arp. $\frac{1}{2}$
- 83-4 **Esturonne** d'Asson possède une pièce de terre labourable, confronte d'orient et midi avec le dit Esturonne, d'occident avec terre de Mourthé, septentrion avec terre de Mesplé d'Asson. Contient deux arpents et demi dix escats.
C/ 2 arp. $\frac{1}{2}$ 10 escats
- 83-5 **Arregourt** d'Asson possède une pièce de terre, touya, au lieu de Bruges, confronte d'orient avec sa même terre, du midi avec terre de Cot, d'occident avec terre de ... , septentrion avec terre de ... Contient deux arpents et demi.
C/ 2arp. $\frac{1}{2}$
- 84-1 **Mesplé** d'Asson possède au lieu de Bruges une pièce de terre labourable confronte d'orient et midi avec sa même terre, d'occident avec terre de Goillard, septentrion avec terre de Coualat d'Asson. Contient six arpents.
C/ 6 arp.
- 84-2 **Montchou** de Ste Colome possède au lieu de Bruges une pièce de terre avec une grange, confronte d'orient avec terre de Huzet, midi avec terre d'Andiste et le ruisseau appelé Landistou, occident avec terre du dit Andiste de Ste Colome, septentrion avec terre de Bonnassiolle. Contient cinq arpents trois quarts.
C/ 5 arp. $\frac{3}{4}$

- 84-3 Termi** de Louvie Juzon possède au lieu de Bruges une pièce de terre, pré, confronte d'orient avec terre de Mahi d'Asson, midi avec terre de Tapie, d'occident avec sa même terre, septentrion avec... Contient trois arpents et demi dix huit escats.
C/ 3 arp. $\frac{1}{2}$ 18 escats
- 85-1 Le sieur Vignau** de Nay possède au lieu de Bruges une pièce de terre, partie de la métairie de Lombré d'Asson, en nature de labourable, hautin, bois, châtaigneraie et touya, le tout en un tenant confronte d'orient avec sa même terre et Escorneboueu, du midi avec terre de Mourté, d'occident avec le dit Mourté, septentrion avec le chemin de la vallée d'Ossau. Contient le labourable vingt arpents, le hautin quatre arpents un quart, le bois neuf arpents, la châtaigneraie huit arpent, les touyas huit arpents. En tout quarante et neuf arpents un quart.
C/ 49 arp. $\frac{1}{4}$
- 85-2 Le sieur Serres** de Nay possède au lieu de Bruges une pièce de terre labourable et pré, confronte d'orient avec terre de Chicot et l'eau appelée Landistou, midi avec le dit Chicot et l'herm commun, d'occident et septentrion avec l'eau appelée Landistou. Contient le labourable quatre arpents et le pré trois arpents un quart trente deux escats. En tout sept arpents un quart trente deux escats.
C/ 7 arp. $\frac{1}{4}$ 32 escats
- 85-3 Le sieur Loustalot** de Nay possède au lieu de Bruges une pièce de terre labourable appelée de Coalat, confronte d'orient et septentrion avec terre du dit Loustalot, du midi avec terre de Mesplé, d'occident avec terre de Hourguet d'Asson. Contient neuf arpents un quart neuf escats.
C/ 9 arp. $\frac{1}{4}$ 9 escats
- 85-4 Plus le dit Loustalot possède autre pièce de terre en nature de touya, confronte d'orient avec terre d'Arribarrouy, midi avec terre de madame de Canton, d'occident avec terre et chemin publics, septentrion avec terre de Paris. Contient huit arpents un quart treize escats.
C/ 8 arp. $\frac{1}{4}$ 13 escats
- 86-1 Plus le dit Loustalot possède autre pièce de terre, pré et labourable, confronte d'orient et midi avec terre de Sasie d'Asson, d'occident avec terre de Hurabielle, du septentrion avec chemin public. Contient le labourable dix arpents et le pré cinq arpents trois quarts. En tout quinze arpents trois quarts.
C/ 15 arp. $\frac{3}{4}$
- 86-2 Plus autre pièce de terre possédée par le dit Loustalot de Nay confronte d'orient, midi et occident avec terre d'Arribarrouy, du septentrion avec Herran d'Asson. Contient trois arpents un quart.
C/ 3 arp. $\frac{1}{4}$
Total du dit Loustalot 36 arp. $\frac{1}{2}$ 22 escats.

Le présent cadastre a été fait et rédigé par moi **Pierre Cazarré**, arpenteur juré du lieu de Lagor, suivant la commission a moi baillée par les officiers municipaux de la ville de Bruges en **date du Juin 1778**, pour faire l'arpentement général du fonds et territoire de Bruges, tant commun que particulier, comme il est porté par la délibération des états généraux de Béarn du 4 février 1774, et arrêt du Conseil du 26 avril suivant, qui homologue la dite délibération.

En conséquence, moi dit arpenteur, me suis transporté au dit lieu de Bruges pour procéder au dit arpentement et mesurage des maisons, places, fonds, héritages et territoire situés au dit lieu de Bruges, tant commun que particulier, dont le dit arpenteur a été l'assistance du sieur Bellaucq, maire etLarrose Labry(2) nommés par la communauté de Bruges pour faire l'indication du dit fonds de Bruges, maisons et places, basses cours et jardins ont été mesurés par places de soixante deux rases de long sur seize rases de large, suivant l'ancien usage de la dite ville, et le reste du fonds a été arpenté et mesuré en arpents de cent quarante quatre escats l'arpent et vingt deux paros l'escat, mesures communes du Béarn, comme il est porté par la dite délibération des Etats dont le dit état du dit arpentement est comme s'en suit.

1/ les maisons de la ville de Bruges sont de la contenance de quatre cent cinquante six places et demi	456 places ½
2/ le reste du fonds de la dite ville et hameau sont au nombre, savoir les enclos des dits particuliers montent à soixante et onze arpents deux quarts huit escats	71 arp. ½ 8 escats
3 / le labourable contient mille neuf cent trente sept arpents vingt quatre escats	1937 arp. 24 escats
4/ les prés montent à trois cent dix neuf arpents un quart	319 arp. ¼
5/ les hautins montent à vingt sept arpents trois quarts vingt escats	27 arp. ¾ 20 escats
6/ les châtaigneraies sont de la contenance de cent quarante sept arpents un quart douze escats	147 arp. ¼ 12 escats
7/ les bois contiennent soixante dix arpents trois quarts dix sept escats	70 arp. ¾ 17 escats
8/ les touyas contiennent cinquante arpents douze escats	50 arp. 12 escats
9/ les fougeraies contiennent deux cent cinquante quatre arpents deux quarts trente trois escats	254 arp. ½ 33 escats
10/ les terres incultes contiennent trente deux arpents	32 arp.
Total	2911 arpents.

(2) Le haut du folio 87 est déchiré